

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**L'Echange de données bibliographiques  
dans le domaine des publications en série**

**Gisela BELOT**

**Sous la direction de Madame Suzanne SANTIAGO  
(Centre international de l'ISSN)**

**1996**

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**L'Echange de données bibliographiques  
dans le domaine des publications en série**

**Gisela BELOT**

**Sous la direction de Madame Suzanne SANTIAGO  
(Centre international de l'ISSN)**

**Avec la collaboration de Madame Catherine MARANDAS  
(ISSN France / Bibliothèque nationale de France)**

**1996**

*Je tiens à remercier pour leur fructueuse collaboration  
et leur grande patience les personnes suivantes :*

Madame Sonia ZILLHARDT  
Madame Françoise LERESCHE  
Madame Laurence VARRET  
Monsieur Pierre GODEFROY  
Monsieur Alain ROUCOLLE

## Abréviations des sigles

ABF	=	Association des bibliothécaires français
ABN	=	Agence bibliographique nationale
AFNOR	=	Association française de normalisation
CADIST	=	Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.
COBRA	=	COMputerised Bibliographic Record Action
CBU	=	Contrôle bibliographique universel = UBC
CCN	=	Catalogue collectif national
CCN-PS	=	Catalogue collectif national des publications en série
CDU	=	Classification décimale universelle
CEI	=	Commission électrotechnique internationale
CEN	=	Comité européen de normalisation
CIEPS	=	Centre international d'enregistrement des publications en série
CNRS-CCO	=	Centre national de la recherche scientifique - Catalogue collectif des ouvrages
CONSER	=	Cooperative online serials : <i>Catalogue collectif nord-américain dans le domaine des publications en série</i>
DBI	=	Deutsches Bibliotheksinstitut : <i>Institut des bibliothèques allemandes</i>
EDI	=	Electronic data interchange
ELSA	=	Electronic library SGML application
ETSI	=	European telecommunication institute
FTP	=	File Transfer Protocol
HTTP	=	Hypertext transfer protocol
IFLA	=	International federation of library associations and institutions
INIST	=	Institut national de l'Information scientifique et technique
INTERNET	=	InterNetwork
ISBD	=	International standard bibliographic description : <i>Description bibliographique internationale normalisée</i>
ISBD (A)	=	ISBD relative aux monographies anciennes
ISBD (CM)	=	ISBD relative aux documents cartographiques
ISBD (M)	=	ISBD relative aux monographies
ISBD (NBM)	=	ISBD relative aux documents "non-livres" (Non-book material)
ISBD (S)	=	ISBD relative aux publications en série
ISBN	=	International standard book number : <i>numéro international normalisé du livre</i>
ISDS	=	International Serials Data System.
ISMN	=	International standard Music number
ISO	=	International standard organization : <i>Organisation internationale de normalisation</i>
ISRC	=	International standard recording code
ISRN	=	International standard report number
ISSN	=	International standard serial number
MAB	=	Maschinelles Austauschformat für Bibliotheken
MARC	=	Machine readable cataloguing
NLM	=	National library of medicine
NORDINFO	=	Nordic council for scientific information
NOSP	=	Nordic Union catalogue of serials
NSDP	=	National serials data program
OCLC	=	Online computer library center incorporated
OPAC	=	Online public access catalogue
PUC	=	Permanent Unimarc committee : <i>Comité permanent de l'Unimarc</i>
RAK	=	Regeln für alphabetische Katalogisierung : <i>normes de catalogage allemandes</i>
RERO	=	Réseau romand
SGML	=	Standard Generalized Markup Language
SIBIL	=	Système intégré pour les bibliothèques universitaires de Lausanne
UBC	=	Universal bibliographic control = CBU
WWW	=	World wide web
ZDB	=	Zeitschriftendatenbank : <i>catalogue collectif des périodiques de langue allemande</i>

# Résumés

## *Version française*

### **L'échange de données bibliographiques dans le domaine des publications en série**

L'échange de données bibliographiques, y compris dans le domaine particulier des publications en série, est une fonction essentielle de l'information bibliographique. Afin d'éviter toute perte d'information lors du transfert des données, il est indispensable de s'assurer de l'application de normes et formats compatibles, adaptés à la nature des documents enregistrés et au contexte des traitements bibliographiques.

## *English version*

### **Bibliographic Data Interchange of Serials**

For Serials, as for any kind of documents, bibliographic data interchange represents a fundamental function of bibliographic information. In order to avoid any loss of information during data transfer it is essential to apply compatible standards and formats, adapted to the type of document registered and to the context of bibliographical work.

## *Deutsche Version*

### **Datenaustausch im Bereich von Serien**

Der bibliographische Datenaustausch, ob für Serien oder andere Dokumentarten, spielt eine ausserwichtige Rolle im Bereich bibliographischer Information. Unbedingt notwendig zum Informationsverkehr ohne Informationsinhaltsänderungen ist die Anwendung zueinander passenden Normen und Formaten, welche auf die Dokumentarten wie auf die bibliographische Verarbeitung ebenso angewiesen sind.

## **Descripteurs**

- \* Echange d'informations bibliographiques, publications en série, données bibliographiques
- \* Bibliographic Information interchange, Serials, bibliographic(or cataloguing) data
- \* Bibliographischer Informationsaustausch, Serien, bibliographische Daten



# SOMMAIRE

Introduction.....	4
<b>CHAPITRE I. POURQUOI ECHANGER ?.....</b>	<b>6</b>
I. L'échange de données bibliographiques .....	6
1. Définition de l'échange : notions et principes généraux.....	6
2. Les avantages de l'échange de données bibliographiques.....	8
II. Les particularités des publications en série.....	11
1. Définition d'une publication en série.....	11
2. Les caractéristiques du traitement des publications en série.....	11
3. Les données bibliographiques des publications en série.....	14
3.1. Définition des données bibliographiques des publications en série.....	14
3.2. Les bases de données et les bases documentaires .....	14
III. Utilité des données bibliographiques des publications en série.....	17
1. Contextes d'utilisation des données bibliographiques.....	17
2. Les utilisateurs et les fournisseurs de données bibliographiques.....	18
2.1. Les utilisateurs.....	18
2.2. Les fournisseurs.....	20
<b>CHAPITRE II. COMMENT ECHANGER ? .....</b>	<b>2</b>
I. La structuration de l'information bibliographique dans le domaine des publications en série en fonction des conditions de l'échange.....	2
1. Pourquoi structurer l'information bibliographique ?.....	2
2. Les normes et les formats sous l'aspect de l'échange de données bibliographiques dans le domaine des publications en série.....	2
2.1. Bref panorama de la normalisation .....	2
2.2. Formats d'échange et/ou formats de travail ?.....	2
2.3. Les formats Marc.....	2
2.4. L'UNIMARC à la Bibliothèque nationale de France .....	2
II. Les normes et formats des publications en série.....	2
1. L'ISDS .....	2
2. L'ISBD (S).....	3
3. L'ISSN.....	3
III. Le transfert des données : les supports matériels et les réseaux.....	3
1. Les supports matériels des données bibliographiques.....	3
2. Les réseaux.....	3
2.1. L'échange ou la récupération de notices ?.....	3
2.2. Les réseaux vus sous l'aspect de l'échange des données bibliographiques.....	3

CHAPITRE III. L'ETAT DE L'EXISTANT ET LES PERSPECTIVES .....	30
Partie I. ETAT DE L'EXISTANT.....	30
I. L'échange international de données bibliographiques dans le domaine des publications en série.....	30
1. Le Réseau international de l'ISSN.....	30
1.1. Les missions du Centre international .....	4
1.2. Les missions du service ISSN France .....	4
1.3. Le traitement des données entre les centres nationaux et le Centre international : le cas français .....	4
II Les catalogues collectifs nationaux.....	40
1. Le catalogue collectif nord-américain CONSER.....	40
2. La situation en République fédérale allemande.....	4
3. La complémentarité des réseaux au service de l'information bibliographique sur le territoire national d'un pays dans le domaine des publications en série .....	40
3.1. La coopération entre le Catalogue collectif national des Publications en Série (CCN-PS) et ISSN France .....	40
3.2. La coopération entre le NOSP et le Centre international de l'ISSN.....	50
Partie II. PERSPECTIVES .....	5
I. L'amélioration de l'offre bibliographique dans le domaine des publications en série .....	5
1. La rapidité de l'information bibliographique.....	5
2. Les délais de mise à disposition des notices.....	5
II. Adapter l'offre aux besoins des utilisateurs.....	5
1. Les publications électroniques en série .....	5
2. Unifier le contenu des données bibliographiques dans le domaine des publications en série.....	5
CONCLUSION.....	6
*	
BIBLIOGRAPHIE.....	6
Définitions.....	6
Adresses utiles.....	70
*	
Liste des annexes : .....	
ANNEXE 1. : Les organismes de normalisation et la normalisation relative à l'échange de données bibliographiques.....	I
ANNEXE 2. : ANNEXE 2 : Le format ISDS .....	IV
ANNEXE 3 : Le vocabulaire de la recherche.....	IV
Réviser vos connaissances.....	X



## *Introduction*

Ce mémoire professionnel s'inscrit dans le cadre de mon stage effectué à la Bibliothèque nationale de France, à l'Agence bibliographique nationale, au service ISSN France, en ma qualité d'élève Conservateur d'Etat. La durée initialement prévue de ce stage était de 9 mois, de juillet 1995 à mars 1996.

Le sujet de ce mémoire m'a été proposé par Madame Catherine Marandas, Directrice d'ISSN France, en concertation avec Madame Suzanne Santiago, Directrice du Centre international de l'ISSN. Après acceptation du sujet par l'ENSSIB à la fin d'octobre 1995, j'ai pu bénéficier de l'instauration d'un mi-temps sur place, puis à domicile du 3 mars au 28 avril 1996 (pour la rédaction), partagé entre le traitement avant parution des publications en série et le présent mémoire.

Dans le cadre de l'information bibliographique, les publications en série représentent un domaine particulier souvent mal compris en France, que ce soit pour les bibliothécaires ou le public. Dans les pays anglo-saxons, par contre, les publications en série ("serial publications" ou "serials") sont considérées comme une spécialité à part entière de l'activité des bibliothèques, au point que les bibliothécaires se définissent comme des "serials librarians". Des revues leur sont d'ailleurs entièrement consacrées, telles que *Serials*, éditée en Grande-Bretagne, *The serials librarian* et *Serials Review* éditées aux Etats-Unis. En France, les articles traitant de ce domaine dans les revues professionnelles sont peu nombreux et nulle revue ne lui est entièrement consacrée.

De manière générale, l'information relative aux publications en série semble relativement insuffisante, notamment chez les éditeurs. Nous n'en voulons pour preuve que le nombre d'appels téléphoniques reçus au service ISSN France (en 1995, 1858 appels téléphoniques ont été enregistrés) et de renseignements envoyés par courrier (375 envois de documents et 216 réponses personnalisées en 1995). C'est pourquoi le fait de consacrer un mémoire au domaine des publications en série est déjà innovant en soi.

Le choix du thème de "l'échange de données bibliographiques" s'explique en partie parce que cet aspect de l'information bibliographique est une préoccupation constante du Réseau de l'ISSN. La mission du Réseau est en effet de collecter et de diffuser l'information bibliographique dans le domaine des publications en série.

En 1996, le Réseau de l'ISSN est composé du Centre international, de 63 centres nationaux et d'un centre régional (regroupement de plusieurs pays dans une zone géographique déterminée).

Ce sujet s'inscrit aussi pleinement dans l'évolution actuelle des transferts de données via les nouveaux réseaux de diffusion de l'information, tels que l'Internet. L'échange de données bibliographiques représente un enjeu à tous les niveaux de notre société de communication au point que les études sur la circulation de l'information se multiplient que ce soit au niveau national, européen ou international.

L'objectif de ce mémoire est, par conséquent, de tenter de rédiger un état complet de l'ensemble des éléments de l'échange de données bibliographiques dans le domaine des publications en série, mais aussi de présenter quelques-uns des éléments de l'évolution de l'échange.

Dans un premier chapitre, nous tenterons ainsi d'expliquer pourquoi il est utile d'échanger ces données et, dans un second chapitre, nous évoquerons les moyens existants (normes et formats) en fonction des contraintes liées à l'échange. Le troisième chapitre sera consacré à l'état de l'existant dans une première partie, la seconde étant réservée à la présentation des nouvelles perspectives occasionnées par l'évolution dans le domaine des publications en série.

# CHAPITRE I

## POURQUOI ECHANGER ?

Au temps des réseaux il paraît presque banal d'étudier l'échange de données. Définir les objectifs de la circulation en matière d'information bibliographique constitue néanmoins un préalable nécessaire à la compréhension des moyens à mettre en oeuvre pour son bon déroulement.

De plus, les publications en série forment une **catégorie spécifique de documents**.

C'est pourquoi les objectifs de l'échange de leurs données bibliographiques se définissent aussi **en fonction de leur nature et de leur traitement**, selon la séquence : **identification, description, localisation**.

### I. L'échange de données bibliographiques

#### 1. Définition de l'échange : notions et principes généraux

La notion d'échange se fonde sur le principe de **réciprocité**. Elle conduit donc à une démarche collective où le travail individuel s'inscrit dans le cadre de la **coopération** entre tous les partenaires de cet échange.

Ainsi, la contribution de chacun des membres participants devrait se fonder sur des rapports, sinon égaux, du moins équivalents et complémentaires. Or, les **capacités de traitement bibliographique** diffèrent suivant les établissements.

#### *L'échange de notices, ou leur récupération ?*

Certains établissements sont ainsi plus à même de **récupérer des notices**, plutôt que de les **produire**, puis éventuellement de les **échanger**. Si l'échange implique une relation de partenariat, la récupération dans des *réservoirs bibliographiques* est une opération à sens unique entre un **client** et son **fournisseur**.

*Si la récupération des notices n'implique pas la réciprocité, doit-on pour autant la négliger dans le cadre de l'échange?*

Ainsi, par exemple, une base de données bibliographiques en catalogage partagé ne se fonde pas strictement sur les principes de l'échange. Les données bibliographiques sont effectivement transférées vers une **base commune** mais un réel échange d'information n'est pas conditionné par ce transfert.

Cette approche de l'information bibliographique est toutefois une des composantes de l'échange de données. D'une part, la demande de données peut **motiver l'existence d'une base bibliographique**. D'autre part, un catalogue partagé peut **s'intégrer dans le cadre d'un véritable réseau d'échange de données**.<sup>1</sup>

C'est donc **dans son sens le plus large** que nous comprendrons l'échange de données bibliographiques dans le domaine des publications en série.

Exemple :

A l'heure actuelle, la Bibliothèque nationale de France utilise deux bases bibliographiques, **BN-OPALE** et **BN-OPALINE**, ceci jusqu'à leur future intégration dans le Système d'information.

**BN-OPALE**<sup>2</sup> rassemble les notices des documents imprimés entrés à la Bibliothèque nationale de France au titre du dépôt légal ou par acquisition, don ou échange.

**BN-OPALINE**<sup>3</sup> est une base bibliographique du même type et concerne les documents conservés dans les départements spécialisés : Cartes et plans, Estampes et photographie, Musique, Phonothèque et audiovisuel et bientôt (date non précisée à ce jour) le département des Monnaies, médailles et antiques et le Département des Arts et du spectacle.

Les produits bibliographiques de la Bibliothèque nationale de France permettent de diffuser l'information bibliographique et constituent des outils de référence pour l'identification et la description des documents édités en France. Ces documents sont entrés à la Bibliothèque nationale de France soit au titre du dépôt légal à l'Agence bibliographique nationale, soit par acquisition, par don ou encore par échange.

---

<sup>1</sup> Cf. Chapitre III. Partie I., II., 3.1.

<sup>2</sup> Bourdon, Françoise. Réservoir national de données bibliographiques et d'autorité. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5364, 2e trimestre 1994, n°163, p. 15-22.

<sup>3</sup> Duchemin, Pierre-Yves. BN-OPALINE. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5364, 2e trimestre 1994, n°163, p. 23-27.

La diffusion et donc la récupération de notices est effectuée au moyen de trois supports de diffusion disponibles : l'édition papier (transcription des notices), les CD-ROM (déchargement des données) et la consultation de BN-OPALE sur INTERNET.<sup>4</sup>

## 2. Les avantages de l'échange de données bibliographiques

S'il est difficile d'évaluer le **taux de satisfaction** d'un établissement au vu de simples statistiques en fonction des notices récupérées, l'échange de données présente des **avantages économiques** et un **intérêt informationnel**.

En matière d'informations bibliographiques, les avantages économiques de l'échange de notices portent globalement sur le **coût du catalogage** et l'**exportation des données**<sup>5</sup> :

Rationaliser le travail permet notamment **d'éviter le double catalogage** : pourquoi faire deux fois (parfois plus!) le même travail ? De plus, le fait de gagner du temps **augmente la disponibilité du personnel**, ce qui permet de répartir le temps de travail sur d'autres activités incombant également à une bibliothèque, comme l'amélioration de l'accueil du public, ou éventuellement le catalogage de fonds particuliers à l'établissement. De même, le personnel peut être affecté en raison de ses compétences en matière de catalogage, les moins initiés étant plus à même d'importer plutôt que de créer des notices. Dans tout établissement, l'organisation de l'échange reste donc pour une grande part déterminée par les contraintes budgétaires, la qualification des personnels et la structure informatique.

Pour un établissement ne disposant pas de l'ensemble d'une collection, il est en outre préférable de bénéficier d'une **source à la fois complète et fiable**, fondée sur un catalogage **au vu du document complet**.

Le choix du fournisseur d'une bibliothèque dépend également du **type d'établissement** auquel elle appartient, de ses **fonds** et de sa **politique documentaire**. Il est rare en effet qu'une bibliothèque soit intéressée par l'ensemble des titres présents dans une source bibliographique. Les critères de pertinence quant au choix du réservoir bibliographique sont donc sélectifs : une bibliothèque orientée dans le domaine médical interrogera principalement la base OCLC, qui contient notamment les données bibliographiques de la National Library of Medicine (NLM).

<sup>4</sup> Boudet, Isabelle. Agence bibliographique nationale française : tradition et innovation. *IFLA 1995, sélection des communications*, p. 34-41 (cit. p.40).

<sup>5</sup> Niel, Annick. Les sources bibliographiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1994, n°3, p.30-33.

Quelques analyses statistiques ont permis d'évaluer les critères de pertinence de certains types de bibliothèques. Nous citerons l'étude du *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français* sur les bibliothèques universitaires et les grands établissements, ainsi que l'enquête de *Trajectoire* sur les bibliothèques départementales de prêt.

En 1994, le *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*<sup>6</sup> livra les résultats de l'enquête réalisée en 1994 et analysés par Anne Curt auprès de la **Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, des bibliothèques des grands établissements, des bibliothèques universitaires ou spécialisées et des CADIST**<sup>7</sup> : ainsi, dans les **bibliothèques universitaires**, les **réseaux en catalogage partagé** utilisés en 1994 étaient les suivants SIBIL (14), OCLC (12), BN-OPALE (14), CCN (16), CNRS-CCO(2).

Vingt établissements n'utilisent aucune base de données bibliographiques étrangère. Toutefois, l'enquête ne précise pas quels réseaux sont utilisés à l'exclusive des autres ni quels autres sont utilisés en combiné.

En ce qui concerne les **bibliothèques départementales de prêt**, un récent sondage peut donner une indication sur les origines et l'utilisation des notices. Même si sa valeur est relative et englobe l'ensemble des types de documents, il apporte néanmoins quelques éclaircissements : sur un taux de réponse de 56,3% (soit 54 BDP), il semble refléter une certaine **attente de rapidité et d'actualité de l'information fournie** puisque "les choix paraissent surtout orientés vers les acquisitions (Electre) et vers "la reprise des fonds", voire vers le "catalogage courant" (BNF)<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Enquête de l'ABF sur l'information bibliographique. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.193-196.

<sup>7</sup> CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.

<sup>8</sup> Voltzenlogel, Bernard. Enquête-express sur les modes d'approvisionnement et d'utilisation des notices bibliographiques. *Transversales* / Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt, ISSN 0988-8705, 1995, nov., p.20-23 (cit. p. 20 et p.22).

*En général, le choix de la source bibliographique est donc essentiellement déterminé par deux éléments :*

- **Les supports disponibles** : l'évolution des produits bibliographiques tels que les CD-ROM.

Par exemple, un quart des bibliothèques universitaires ayant répondu à l'enquête de l'ABF (total 42 à 48 établissements) récupèrent leurs données à partir de CD-ROM.

- **le contenu et l'utilisation des notices** : l'offre disponible en matière de couverture, de contenu, dans le cadre des réseaux partagés.

Par exemple, en 1994, environ 16 bibliothèques universitaires utilisent les réseaux en catalogage partagé en vue des acquisitions courantes pour les périodiques.

*Comment serait-il possible d'améliorer la connaissance relative à l'utilisation des données bibliographiques ?*

**L'intégration de logiciels de statistiques dans les catalogues**, en particulier ceux des grands établissements, devrait permettre d'évaluer les besoins des utilisateurs. Dans le cadre du projet européen COBRA<sup>9</sup>, l'étude Metric devrait aider à définir "un prototype européen commun capable de gérer des informations marketing ou analytiques pointues"<sup>10</sup>. Ce projet est mené par la Deutsche Bibliothek, laquelle a déjà mis au point dans les bibliothèques universitaires allemandes un système d'exploitation des données, intégrable aux catalogues, dont j'ai pu observer l'efficacité à la Bibliothèque universitaire et régionale du Land de Sarre.

En France, dans le domaine des publications en série, nous pouvons constater que les études sur l'information bibliographique sont généralistes, comme l'étude de l'ABF en 1994. Celle-ci rend compte du fait que les **données**, une fois récupérées par les bibliothèques universitaires, **sont parfois modifiées**. Aussi serait-il intéressant, afin de mieux connaître l'échange d'informations bibliographiques, d'évaluer dans une étude ultérieure les sources bibliographiques utilisées dans le domaine des publications en série et les modifications éventuelles lors de leur récupération.

*Les publications en série présentent-elles des caractéristiques qui peuvent davantage encore promouvoir l'échange de leurs données bibliographiques ?*

---

<sup>9</sup> COBRA : Computerised Bibliographic Record Action.

<sup>10</sup> Zillhardt, Sonia. COBRA : une action concertée entre bibliothèques nationales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-5006, 1996, t.41, n°1, p. 66-69 (cit. p.69).

## II. Les particularités des publications en série

Les publications en série ont une **identité spécifique** qui les distingue d'autres types de documents. Il s'agit donc de présenter dans un premier temps leurs caractéristiques et, dans un second temps, l'intérêt de l'échange de leurs données bibliographiques.

### 1. Définition d'une publication en série

La publication en série est définie comme suit par la norme **ISO 3297** :

*"Une publication, imprimée ou non, paraissant en fascicules ou volumes successifs s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance. Les publications en série comprennent les périodiques, les journaux, les publications annuelles (rapports, annuaires, répertoires, etc.), les revues, mémoires, comptes-rendus, actes, etc. des sociétés et les collections de monographies."*

Il est précisé en note que "cette définition ne comprend pas les travaux publiés en fascicules dans un délai fixé à l'avance ou limité."

Ce qui définit une publication en série c'est donc sa **durée de vie indéterminée**. Ceci la distingue des autres types de documents, notamment des monographies. Cette durée de vie implique d'elle-même une difficulté quant au **suivi bibliographique**. Cette particularité complique particulièrement leur gestion.

Comme ces publications regroupent un certain nombre de documents de formes et contenus différents seul le **caractère sériel** permet de les confondre en un **ensemble unique et cohérent**. Chaque sous-ensemble peut néanmoins faire l'objet **d'un circuit de traitement spécifique** et de **bibliographies et catalogues limités à un type de publications en série**, tels que les périodiques <sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Voir Chapitre III. Partie I. II. 2.



Actuellement, la norme ISO 3297 est en cours de révision. Sa mise à jour portera notamment sur les publications électroniques en série <sup>12</sup>.

Certains estiment qu'il vaut mieux attribuer un **code d'identification spécifique à l'ensemble des documents électroniques** y compris pour les publications à caractère sériel. D'autres encore jugent que la différenciation entre les publications électroniques, à savoir si elles sont sérielles ou non, doit **constituer le premier critère d'identification**.

Se pose alors la question de savoir si l'utilisateur préfère accéder à une source d'information commune à l'ensemble des documents électroniques ou bien s'il privilégie le critère sériel de l'identification, éventuellement pour un contenu informationnel régulièrement remis à jour, et ce, quel que soit le type de support.

Pour le Réseau de l'ISSN, l'attribution de numéros ISSN, et donc l'identification de certains documents électroniques en tant que publication en série est déjà une réalité dans le *Registre de l'ISSN*. **La norme ISO 3297 relative à l'ISSN recouvre d'ailleurs tous les types de supports**. La prochaine révision de cette norme permettra de préciser les modalités d'attribution de ce numéro.

## 2. Les caractéristiques du traitement des publications en série

Durant la vie d'une publication en série, deux sortes de changements peuvent intervenir. Le premier relève de l'**évolution de la publication proprement dite** (sa nature). Le second dépend de son **traitement bibliographique**.

Du point de vue de sa nature, sans pour autant détailler l'ensemble des changements possibles dans la vie des publications en série, contentons-nous d'en citer les plus marquants :

**Soit la publication est courante ("vivante"), soit elle a cessé de paraître ("morte")**

Elle peut connaître notamment :

- un arrêt provisoire
- un ou des changement(s) du titre
- une ou des variante(s) du titre
- d'autres changements, comme une évolution de l'édition (changement d'éditeur, d'adresse, de périodicité, etc.)
- des fusions, des successions de titres, etc.

---

<sup>12</sup> Voir aussi : Chapitre III. Partie II. II. 1.

Dans la mesure où ce type de publication est amené à **évoluer**, il importe donc d'en retenir deux aspects essentiels dans le cadre de leur traitement :

- \* **le traitement n'est jamais définitif**,
- \* il est nécessaire de **tenir compte des mises à jour** des publications.<sup>13</sup>

Du point de vue du **traitement bibliographique**, les publications en série peuvent connaître une évolution des normes et des formats, lesquelles structurent la forme et le contenu des données. Il en résulte ainsi des difficultés sur le plan du **suivi bibliographique**, afin de fournir une information fiable et actualisée.

***Quelles sont les opérations liées au traitement des publications en série dans une bibliothèque ?***

Comme pour d'autres types de documents, le traitement des publications en série dans une bibliothèque comporte les éléments suivants :

- la recherche avant commande,
- l'acquisition,
- le contrôle bibliographique,
- l'enregistrement,
- la réclamation,
- la reliure,
- le développement des collections,
- la budgétisation et les services auprès des utilisateurs.

Toutefois, "la complexité, le dynamisme et la nature même des publications en série, de même que leur coût élevé font de la gestion de ces publications l'une des activités qui représente l'un des plus grands défis dans les bibliothèques et les agences d'information associées."<sup>14</sup> C'est pourquoi la fourniture d'une information bibliographique fiable dépend de la **qualification professionnelle** d'une part, et de la **disposition de fonds suffisamment complets** d'autre part. En effet, seul un travail réalisé à la source, **au vu du document**, peut réduire le facteur potentiel d'erreurs. Une agence bibliographique, dépositaire du Dépôt légal, répond à ces critères de qualité de l'information bibliographique dans le domaine particulier des publications en série.<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> Voir aussi : le traitement des données entre les centres nationaux et le Centre international : le cas français, Chapitre III., Partie I., I., 1.3.

<sup>14</sup> Li, Weiming. Influential variables in serials automation : an australian case study. *The serials librarian*, ISSN 0361-526X. 1994, vol.25 (1/2), p. 97-98 (en anglais).

<sup>15</sup> *Actualités de la Bibliothèque nationale de France*, ISSN 1262-2763, janv.-fév.-mars 1996, n° 3, p. 4-5.

### 3. Les données bibliographiques des publications en série

#### 3.1 Définition des données bibliographiques des publications en série

Les "données" évoquent automatiquement un **contexte informatique**, mais le choix de ce terme n'exclue pas d'autres types de supports (sur papier, bandes magnétiques, microfilms, microfiches), notamment pour l'échange.

**Les "données bibliographiques" de tous les types de documents répondent à un double objectif :**

1. **L'identification et la description :**

- Les données descriptives,<sup>16</sup>
- Les points d'accès (comme la/les vedettes autorité-collectivité, l'indexation). Ils sont particulièrement importants pour la réalisation des bibliographies sélectives.

2. **La localisation :** comprend les données locales et l'état de collection<sup>17</sup>.

Il faut toutefois noter que la localisation n'est pas un élément indispensable. Selon le projet de la base concernée, elle est absente de certaines sources bibliographiques. C'est le cas des bibliographies d'éditeurs, destinées uniquement à l'acquisition d'une publication.

Les objectifs généraux des données bibliographiques pour les publications en série ne sont pas différents de ceux des autres types de documents. Seulement, **les éléments spécifiques à leur traitement impliquent cependant des moyens (normes et formats) différents** sur les plans de l'identification et de la localisation<sup>18</sup> :

1. **L'identification et la description :**

Du fait de sa durée de vie variable, la gestion d'une publication en série est contraignante. Il est par conséquent indispensable de l'identifier de manière **univoque** en raison des changements énoncés plus haut<sup>19</sup>, susceptibles d'affecter son évolution et son environnement. En outre, **l'augmentation de la masse documentaire** et les **conditions économiques** ont une influence sur l'identification et la description mais également sur la localisation des publications.

---

<sup>16</sup> Voir la définition : Description bibliographique.

<sup>17</sup> Ces termes sont définis dans les annexes.

<sup>18</sup> Voir Chapitre II. II.

<sup>19</sup> Voir Chapitre I., II.2.

Du point de vue de l'identification et de la description, le nombre de publications étant en constante augmentation, il est nécessaire de **s'assurer des critères discriminants de leur identification.**

## 2. La localisation :

Du point de vue de la localisation, les cessations de parution liées aux priorités budgétaires des établissements acquéreurs (coûts exponentiels de la production et des abonnements) peuvent éventuellement entraîner la **dispersion des collections** (éclatement de l'information), ou même encore la localisation d'une collection en un **lieu unique de stockage** (réduction des sources de l'information à un seul fournisseur). **Or, une localisation correcte dépend d'une identification correcte.**

D'ailleurs, une description plus détaillée de la localisation présente un intérêt tout particulier dans le cas des publications anciennes et surtout de celles qui ont bénéficié d'une grande longévité.

*La définition des données bibliographiques des publications en série est-elle pourtant réellement complète si elle ne les situe pas par rapport aux autres types de données documentaires ?*

### 3.2. Les bases de données et les bases documentaires

Parmi les systèmes informatiques de traitement de l'information, il existe des bases de données et des bases documentaires, comprenant pour les premières des **données structurées**, et pour les secondes des **données non structurées**.

Actuellement, les données bibliographiques s'intègrent dans des **bases de données**, constituées de **données structurées**, tandis que les **données non structurées** sont intégrées dans les **bases documentaires**.

Cette distinction est importante puisque l'une peut contenir des données bibliographiques, nécessairement sous une forme structurée, tandis que l'autre peut contenir par exemple des tables de sommaires, des résumés, etc. Or, comme ces "deux grandes familles de logiciels d'organisation des données se rapprochent désormais"<sup>20</sup>,

---

<sup>20</sup> Paquel, Norbert. L'explosion du multimédia et des réseaux : choix et maîtrise des outils. *L'informatique documentaire. Bulletin du Centre de Hautes études internationales d'informatique documentaire*, juin 1995, 1er et 2ème trimestre, n°57 et 58 (cit. p.51).

**l'enjeu actuel et à venir des systèmes informatiques est de créer des liens entre les bases de données et les bases documentaires.**

Cette évolution des systèmes informatiques permettrait de créer des liens entre les données bibliographiques et, par exemple, le dépouillement de certaines publications en série. Il s'agit d'une perspective de développement intéressante pour les grandes bases bibliographiques des agences bibliographiques et rend d'autant plus indispensable des **identifiants univoques normalisés**.

### III. Utilité des données bibliographiques des publications en série

L'utilité des données bibliographiques pour les publications en série dépend de ce que leurs **utilisateurs** en attendent, de la **qualité de l'exploitation et de la diffusion** de l'information, ainsi que de l'élargissement **des partenaires potentiels de l'échange**.

#### 1. Contextes d'utilisation des données bibliographiques

\* Dans le cadre des institutions chargées de la collecte de l'information bibliographique [les bibliothèques, les archives, ou les centres de documentation], l'importation des notices est conditionnée par trois des aspects du circuit de traitement :

- **l'identification et la localisation :**

- savoir si la publication existe
- identifier formellement la publication recherchée
- savoir où elle est localisée

- **l'acquisition :**

- des publications en cours : le délai de vente limité
- des publications qui ont cessé de paraître (acquisition rétrospective)

- **la reprise rétrospective des fonds (la rétroconversion) :** les délais ne sont pas déterminants, mais la couverture doit être la plus large possible.

\* Par ailleurs, toutes les bibliothèques n'ont pas les mêmes exigences de **contenus** lors de l'échange de données bibliographiques :

- **Soit l'information bibliographique est la plus complète :** dans ce cas il est nécessaire de choisir l'exhaustivité pour l'identification et la localisation, quant à la forme (la présentation, la structure) et au fond (les critères descriptifs).

- **Soit la notice bibliographique est moins complète :** un établissement doit s'interroger sur les aspects suivants :

- les éléments spécifiques retenus ,
- les attentes en fonction de quel(s) utilisateur(s),
- sa capacité ou sa volonté d'enrichir des notices.

Selon le rapport réalisé pour la Direction générale XIII de la Commission européenne, "les paramètres déterminants" pour la fourniture des données bibliographiques par les **agences bibliographiques nationales européennes**, sont schématiquement présentés comme suit :

- "- les délais de mise à disposition (acquisition, catalogage courant),
- la qualité de la notice pour la constitution des fichiers,
- le taux de couverture de la source par rapport au fonds, et donc la taille de la base,
- les possibilités de récupération de la notice, et donc son format."<sup>21</sup>

## **2. Les utilisateurs et les fournisseurs de données bibliographiques**

### **2.1. Les utilisateurs**

Les différents publics concernés par la fourniture d'information bibliographique sont représentés par les catégories suivantes :

- **l'utilisateur : le public**

Dans un article présentant les besoins des lecteurs, Annick Niel soulignait en 1994 l'inadéquation des bases bibliographiques actuelles.

Les palliatifs (à savoir des bases de données locales avec peu de moyens financiers et une qualification plus faible des personnels) permettent de répondre à quelques besoins comme le **dépouillement des périodiques spécifiques**.<sup>22</sup>

Cette optique de l'information bibliographique se développe particulièrement depuis quelques années et tend à évoluer, en fonction notamment des capacités de traitement informatique de données non structurées.<sup>23</sup>

- **les professionnels**

- les bibliothécaires, les documentalistes
- les éditeurs, les agences d'abonnement (les routeurs).

---

<sup>21</sup> *Rapport final : Modèles pour la fourniture de services en Europe basés sur les données bibliographiques nationales. Rapport réalisé par TOSCA Consultants / Commission européenne, Direction générale XIII, novembre 1995 (cit. p. 12).*

<sup>22</sup> Niel, Annick. Les sources bibliographiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1994, n°3, p.30-33.

<sup>23</sup> Voir Chapitre III, Partie II.

A priori, l'échange de données bibliographiques semble présenter moins d'avantages pour un éditeur ou une agence d'abonnement. En fait, à l'exception des ventes d'antiquariats (fonds anciens, réédités ou originaux), ils gèrent pour l'essentiel des **publications vivantes**.

Toutefois, l'identification (et donc une description suffisamment discriminante) est essentielle.

- D'une part, le transfert de l'information est capital entre les éditeurs et les agences d'abonnement.
- D'autre part, l'identification des publications est vitale pour les éditeurs puisqu'il s'agit d'abonner leurs clients à la bonne publication.

Selon les conclusions de l'étude TOSCA Consultants au niveau des bibliothèques nationales européennes, **le marché des données bibliographiques évoluera vers une concurrence accrue entre bibliothèques nationales et fournisseurs privés dans le secteur du livre**<sup>24</sup>. Aussi est-il possible d'envisager une évolution analogue pour les publications en série. Les collections de livres seraient directement concernées par l'évolution annoncée par TOSCA Consultants. En serait-il de même pour les périodiques, lesquels constituent l'essentiel des publications en série<sup>25</sup>? L'organisation du marché éditorial des périodiques est pourtant différente de celle du livre. En France, par exemple, il y a presque autant d'éditeurs commerciaux que de périodiques, sans compter les éditions non commerciales réalisées par des particuliers. **Il serait utile d'évaluer si une concurrence serait envisageable dans le "marché" des données bibliographiques dans le domaine des publications en série, en particulier des périodiques**. Dans un tel contexte, le rôle des agences bibliographiques nationales serait à déterminer.

---

<sup>24</sup> *Rapport final : Modèles pour la fourniture de services en Europe basés sur les données bibliographiques nationales. Rapport réalisé par TOSCA Consultants / Commission européenne, Direction générale XIII, novembre 1995.*

<sup>25</sup> Voir Chapitre III, Partie I.



## 2.2. Les fournisseurs

Actuellement, seules des institutions fournissent l'information bibliographique dans le domaine des publications en série.

- ï **Bibliothèques, centres de documentation, archives**
- ï **Agences bibliographiques**, dépositaires du Dépôt légal de l'édition nationale d'un pays, dans la Bibliothèque nationale de ce pays ou hors de celle-ci.

La réflexion des bibliothèques nationales est d'ailleurs à l'origine de l'échange de données bibliographiques. Celui-ci devait être initialement pratiqué entre les seuls dépositaires du dépôt légal, dans la perspective d'être ensuite élargi à d'autres établissements :

Le rôle des bibliothèques nationales dans la fourniture de données bibliographiques, du moins dans le cadre international, a fait l'objet d'une discussion dans le rapport désormais classique de "l'Universal bibliographic control" de Dorothy Anderson. Dans ce rapport, l'objectif du programme de l'IFLA UBC était établi de la manière suivante : "permettre l'accès universel et rapide des données bibliographiques fondamentales de tous types de publications éditées dans tous les pays"<sup>26</sup>.

Il en résultait que les bibliothèques nationales constitueraient les éléments nationaux du système CBU ("Contrôle bibliographique universel") avec, pour mission essentielle, de "fournir des données bibliographiques pour leur production éditoriale nationale"<sup>27</sup>.

### ï **Le Centre international de l'ISSN**

Le Centre international de l'ISSN joue un rôle de **coordinateur** dans la collecte globale de l'information, de **contrôle** dans la **structuration** selon un **modèle unique des données** et la rediffusion de cette information bibliographique au sein du Réseau. Il attribue aussi des numéros ISSN, notamment à la demande des pays dépourvus de centres nationaux.<sup>28</sup> Le *Registre de l'ISSN* est une supra-bibliographie nationale puisqu'il contient 63 bibliographies nationales de publications en série (alors que certains de ces pays n'en produisent même pas au niveau national).

---

<sup>26</sup> *Seminar on bibliographic records* / Ed by Ross Bourne. München, London, New-York, Paris. K.G. Saur, 1992 : "The role of national libraries in the distribution of bibliographic records" / Warwick S. Cathro, p.101-113.

<sup>27</sup> Idem.

<sup>28</sup> Voir Chapitre III, Partie I, 1.1.

## CHAPITRE II

# Comment échanger ?

Dans le cadre de l'échange, **la normalisation a pour objectif de trouver un langage commun afin d'éviter toute perte d'information lors du transfert des données**. Structurer cette information est donc une **nécessité dans le contexte des bases de données structurées**.

Dans le domaine des publications en série, il existe un ensemble de normes et de formats permettant de faire **circuler l'information** entre un système de traitement (logique interne) et un système récepteur de données (logique externe). Le transfert de données est effectué sur divers supports matériels, eux-mêmes structurés afin de permettre leur intégration entre les diverses bases bibliographiques dans les réseaux.

### I. La structuration de l'information bibliographique dans le domaine des publications en série en fonction des conditions de l'échange

#### 1. Pourquoi structurer l'information bibliographique ?

La structuration de l'information bibliographique est une nécessité dans le contexte des systèmes informatiques, lesquels permettent un **échange de masse** grâce à leurs grandes capacités de **stockage** et de **traitement**<sup>29</sup>. Les données bibliographiques sont ainsi structurées selon des normes et des formats pour qu'elles soient reconnues par les systèmes :

"Tout traitement informatique implique que l'information soit structurée de manière suffisamment précise pour permettre à des programmes d'identifier spécifiquement les différentes données et d'effectuer des traitements en vue du signalement, de la recherche, du classement, de la commande, de la diffusion et/ou de l'échange."<sup>30</sup>

Ainsi, dans le cadre de l'échange de données bibliographiques, trois éléments font l'objet de normes et de formats : **le traitement bibliographique, l'échange de données, les contraintes technologiques de l'informatique**.

<sup>29</sup> Voir Chapitre I., II, 2.

<sup>30</sup> Leresche, Françoise. Du format d'échange au format de travail. *Journée d'étude*, Bruxelles, 8 décembre 1994.

Ces trois éléments s'inscrivent dans deux domaines aujourd'hui indissociables : d'une part **l'informatique** (en particulier les bases de données, les réseaux), et d'autre part, **l'information bibliographique**, selon deux aspects interdépendants, à savoir celui de **la description et celui inhérent à l'échange des données**.

Sur les trois éléments précédemment cités se greffe le cadre juridique de l'échange de données bibliographiques, lequel est amené à évoluer du fait du développement des supports informatiques de diffusion, à l'exemple de l'INTERNET.<sup>31</sup>

### *Des normes et des formats pour structurer l'information bibliographique*

Du point de vue de l'échange, la normalisation a pour fonction de trouver un langage commun et de permettre un échange sans perte d'information tandis que les **formats sont les "outils qui permettent de définir cette structure de l'information"**<sup>32</sup>

Divers organismes sont chargés de la normalisation sur le plan national, européen, et international. Certains d'entre eux sont spécialisés dans l'informatique tandis que d'autres sont chargés de l'ensemble de la normalisation, y compris celle de l'information bibliographique.

## **2. Les normes et les formats sous l'aspect de l'échange de données bibliographiques dans le domaine des publications en série**

### **2.1. Bref panorama de la normalisation**

En ce qui concerne les **normes de l'informatique**, le **Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC)** et l'**European Telecommunication Standards Institute (ETSI)** pour l'Europe, et la **Commission électrotechnique internationale (CEI)** au niveau international sont spécifiquement chargés de la normalisation électronique.<sup>33</sup>

En plus d'autres domaines d'activité, l'informatique comprise, seuls trois organismes sont chargés de la **normalisation de l'information bibliographique**<sup>34</sup>: "Les normes doivent être validées par des organismes reconnus comme l'**AFNOR** (Association

<sup>31</sup> Voir Chapitre III. Partie II., I., 2.

<sup>32</sup> Leresche, Françoise. Art. cité.

<sup>33</sup> Mattenet, Catherine. Le paysage actuel de la normalisation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006. Paris, 1993, t.38, n°5, p.14-21.

<sup>34</sup> Voir Annexe 1 : Les organismes de normalisation et la normalisation relative à l'échange de données bibliographiques.

française de normalisation créée en 1926) au niveau national, le **CEN** (Comité européen de normalisation) au niveau européen et l'**ISO** (Organisation internationale de normalisation) au niveau international."<sup>35</sup>

Dans le domaine des publications en série, le Réseau international de l'ISSN participe à la normalisation, que ce soit sur le plan international (le Centre international) ou national (les centres nationaux). Son organisation en réseau implique que **toute décision doit être évaluée en fonction de son impact sur le plan national comme sur le plan international**, puis mise en oeuvre et observée dans son application.

Les centres nationaux participent aux discussions dans les organismes de normalisation de leurs pays respectifs et contribuent à l'évolution des pratiques au sein du Réseau : les réunions des directeurs de centres ISSN notamment permettent de confronter les expériences et d'élaborer de nouvelles propositions<sup>36</sup>.

## 2.2. Formats d'échange et/ou formats de travail ?

Un établissement choisit son format en fonction de deux options possibles :

ï Soit le format de traitement est le même que le format d'échange : **la conversion n'est alors pas nécessaire.**

Ex. La Croatie utilise UNIMARC comme format de travail et comme format d'échange, sans modification.

ï Soit l'établissement choisit un format de traitement différent du format d'échange : **la conversion est alors indispensable.**<sup>37</sup>

<sup>38</sup> Ex. La Bibliothèque nationale de France utilise l'INTERMARC (S) dans BN-OPALE comme format de traitement et échange en UNIMARC et en ISDS.

Par contre, le Portugal et la Slovénie utilisent des versions différentes de l'UNIMARC désignées sous le même vocable.

Quelle que soit l'option choisie, l'information bibliographique doit être échangée **sans perte d'information**, l'harmonisation des formats étant indispensable, tant pour la **forme** que pour le **contenu (la signification de chaque élément de données)**.

<sup>35</sup> Briot, Laurence. L'abécédaire des normes documentaires. *Archimag*, mars 1995, n°82

<sup>36</sup> *Réunion des directeurs de centres ISSN*, Ljubljana, 1995.

<sup>37</sup> Mc Kercher, Bob, Xin-Chang, Phylis. A comparison of USMARC for System design. *ICBC : International Cataloguing and Bibliographic Control*, ISSN 1011-8829, avril/june 1995, vol 24, n°2, p.21-25. Dans cet article les deux auteurs présentent des propositions pour réduire les divergences entre les formats MARC.

<sup>38</sup> Leresche, Françoise. Du format d'échange au format de travail. *Journée d'étude*, Bruxelles, 8 décembre 1994.

### 2.3. Les formats Marc

Les formats bibliographiques MARC <sup>39</sup> représentent dans le monde les formats dominants dans les bibliothèques.

UNIMARC en constitue le format international d'échange tandis qu'une grande majorité des formats de travail actuellement utilisés sont calqués sur un standard MARC. Mais, pour répondre à des choix locaux, des versions adaptées ont été développées. aussi bien au niveau du format d'échange que des formats de travail. L'UNIMARC n'est donc plus réellement un format universel puisqu'il est adapté.

UNIMARC<sup>40</sup>, initialement conçu comme un format d'échange universel est plus complet que l'ISDS<sup>41</sup>, lequel constitue un sous-ensemble du format USMARC. En fait, sa vocation première était d'éliminer l'obstacle majeur de l'échange, à savoir **l'incompatibilité des formats** dans un même pays et entre divers pays<sup>42</sup>.

Si l'on étudie par exemple le paysage européen, cette variété des formats de traitement, pourtant issus d'une même famille de formats, est particulièrement flagrante<sup>43</sup> :

- Le format d'échange UNIMARC n'est actuellement utilisé que dans cinq pays :  
la Belgique, la France<sup>44</sup>, la Grèce, l'Italie, le Portugal.
- La majorité des autres pays d'Europe ont des formats MARC nationaux :  
le Danemark, l'Espagne, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suède.
- Trois pays ont des formats spécifiques :  
l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas.

Attendu que **l'incompatibilité des formats constitue l'obstacle majeur à l'échange de données**, la solution d'utiliser un **convertisseur de données** entre les divers formats MARC présenterait une amélioration certaine : le projet USEMARCON vise à développer un tel outil de conversion central, dont l'installation et l'utilisation n'exigerait pas de technicité particulière. Il s'agit d'un outil orienté vers les données, doté d'un

---

<sup>39</sup> Leresche, Françoise. Art. cité.

<sup>40</sup> Première édition de l'UNIMARC en 1977.

<sup>41</sup> ISDS : International Serials Data System. Voir Chapitre II., II, 1.

<sup>42</sup> Wayne, Jones. A proposal to minimize the differences between the ISSN interchange format and the CANMARC/ UNIMARC/etc. formats. *International Standard Serial Number (ISSN), 21st meeting of directors of ISSN centres*. Ljubljana, 19-22 september 1995.

<sup>43</sup> *Rapport final : Modèles pour la fourniture de services en Europe basés sur les données bibliographiques nationales. Rapport réalisé par Tosca consultants / Commission européenne, Direction générale XIII, novembre 1995, p. 47-49.*

<sup>44</sup> Le format de traitement étant Intermarc, ou UNIMARC, ou LC MARC, etc.

interface utilisateur convivial. La finalité de USEMARCON est de valoriser l'emploi de l'UNIMARC comme format commun<sup>45</sup>.

A cette incompatibilité relative <sup>46</sup> des formats MARC, s'ajoute les **problèmes de récupération des formes translittérées**, même si le format UNIMARC admet les caractères non latins. La reconnaissance des caractères peut aussi poser problème. Les usages de translittération présentent bien des variations d'un établissement à un autre, à l'intérieur d'un même pays et sur le plan international.<sup>47</sup> Les normes, lorsqu'elles existent, ne sont d'ailleurs pas toujours appliquées.

Sur le plan international, le Comité permanent de l'UNIMARC (Permanent Unimarc Committee, PUC) est chargé de trouver des solutions et tente d'uniformiser ce format d'échange<sup>48</sup>. Sur le plan européen le **projet UNIMARC**, dirigé par la Bayerische Staatsbibliothek (Allemagne) est chargé de tester la faisabilité d'utiliser UNIMARC dans une base multinationale.<sup>49</sup>

Si l'UNIMARC n'est pas parfait, il présente au moins l'avantage fondamental pour l'échange, à savoir qu'il **évite la création de formats d'échange nationaux**.

Son implantation s'est notamment généralisée dans les pays sans système informatique préalable comme en Russie, dans le cadre du projet LIBNET :

En Russie, par exemple, le format UNIMARC est utilisé en tant que format d'échange dans le cadre du projet LIBNET. Lancé en juin 1993, il a pour objet la création d'un environnement de réseau permettant l'utilisation efficace de collections dans les principales bibliothèques et d'assurer d'autres fonctions telles que l'échange de données et l'accès à des bases de données d'autres bibliothèques, organisations, etc."<sup>50</sup>

---

<sup>45</sup> *Libraries programme : synopses of projects, telematic systems in areas of common interest 1990-1994* / Commission of the European Communities, Directorate General XIII. Preprint for EFLC conference, 12-14 october 1994.

<sup>46</sup> Les "formats incompatibilités" signifient plutôt "les divergences de format" en français.

<sup>47</sup> *Babel aujourd'hui : l'accès multilingue et multi-écritures à l'information* [Notes relevées lors de l'intervention de Sonia Zillhardt], 17 octobre 1995, Afnor (Paris-la-Défense).

<sup>48</sup> Les objectifs et des moyens du P.U.C. sont présentés dans l'article: Permanent UNIMARC Committee, terms of reference and procedures. *ICBC, International Cataloguing & Bibliographic Control*, ISSN 1011-8829, October/December 1992, p.51-52.

<sup>49</sup> Zillhardt, Sonia. COBRA : une action concertée entre bibliothèques nationales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-5006, 1996, t.41, n°1, p. 66-69 (cit. p.69).

<sup>50</sup> Plassard, Marie-France. The IFLA Core Programme for Universal Bibliographic Control and International MARC (UBCIM), *Alexandria*, 6 (2), 1994, p. 145-153 (cit. p. 149 en anglais).

Malgré leurs imperfections, les formats MARC présentent globalement **l'avantage d'unifier l'information bibliographique selon les mêmes principes de zones codées et de zones descriptives**, adaptables à n'importe quel type de document <sup>51</sup>.

#### 2.4. L'UNIMARC à la Bibliothèque nationale de France

**La Bibliothèque nationale de France utilise deux formats d'échange.** D'une part, **l'UNIMARC**, lequel est adapté comme en d'autres pays. D'autre part, **l'ISDS** pour l'échange des données bibliographiques des publications en série.

Dans le cadre du traitement, les **notices des publications en série sont conformes à l'ISBD(S) et sont gérées en format INTERMARC(S)** : ce sont les notices de périodiques et les notices de collections. Les liens informatiques sont multiples et "réciproques" : "Des liens informatiques peuvent exister d'une part entre ces notices (monographies et collections par exemple) et d'autre part entre ces notices et les notices de données locales et/ou les notices de données locales et/ou ces notices et les notices d'autorité."<sup>52</sup>

Notons que pour la période 1970-1974, les notices bibliographiques respectent des règles différentes de l'ISBD : les informations sont données dans l'ordre où elles figurent sur la page de titre. Ces notices posent un problème réel, car il est nécessaire de les adapter au format actuel et de réviser le contenu des informations.<sup>53</sup>

Depuis la fin de l'année 1995, les notices des publications en série sont diffusées en UNIMARC sur le CD-ROM de la Bibliographie nationale française.<sup>54</sup>

---

<sup>51</sup> Wayne Jones [et] Young-Hee Queinnec. L'intégration des formats et le catalogage des publications en série. *Documentation et bibliothèques*, janv.-mars 1995, vol.40, n°3, p.133-138 (p.138) :

1. Historique du format Marc.
2. Effets de l'intégration des formats sur le travail des catalogueurs de publications en série au Canada et aux États-Unis.

<sup>52</sup> Bourdon, Françoise. Art. cité.

<sup>53</sup> Voir Chapitre III, Partie I, I. 1.2.

<sup>54</sup> Bourdon, Françoise. Les réservoirs : BN-Opale, Réservoir national de données bibliographiques et d'autorité. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.15-22.

## II. Les normes et formats des publications en série

Les données bibliographiques des publications en série sont structurées afin de permettre, toujours dans cette même logique de l'échange<sup>55</sup>, **le traitement des documents et leur transfert sans perte d'information** d'une base à une autre.

L'ISDS (International Serials Data System) établit les **principes de travail pour l'échange** au sein du Réseau de l'ISSN.

L'ISBD (S) correspond à la **structure uniformisée du traitement des publications en série**, autrement dit l'ISBD (S) indique comment l'information est structurée (conceptualisation).

Les formats indiquent comment l'information est structurée.

Ainsi, du point de vue du **format de travail**, l'ISDS correspond dans les données à une structure minimale en vue de l'échange, sur lequel se greffent l'ISBD (S) afin de structurer l'ensemble des éléments de la notice ainsi que les règles de catalogage spécifiques au pays.

Le **format d'échange** correspond à la structure minimale de l'ISDS, laquelle est issue du format de traitement.

La fonction de l'**ISSN** est de servir **d'identifiant à la fois dans le format de travail et d'identifiant dans le format d'échange**.

### 1. L'ISDS

D'un point de vue historique, l'ISDS a établi les **principes de travail pour l'échange** des données bibliographiques dans le domaine des publications en série.

Le **Réseau de l'ISDS** (International Serials Data System) est l'ancien nom du **Réseau de l'ISSN**. En effet, les *Principes de l'ISDS* (1973) ont été à la base de la description bibliographique internationale normalisée des publications en série, l'ISBD (S)<sup>56</sup>. L'ISDS a donc sa place dans la normalisation de leurs données, même s'il ne s'agit pas d'une norme ou d'un format, d'autant que les principes ont été repris dans le *Manuel de l'ISDS*, qui constitue le document de référence du réseau :

---

<sup>55</sup> Voir *Formats d'échange et/ou format de travail*, Chapitre II.,I., 2.2.

<sup>56</sup> *Manuel de l'ISDS : Système international de données sur les publications en série, ISDS*. Paris : Centre international de l'ISDS, 1986.



"[...] L'ISDS a permis l'élaboration d'un **registre international uniquement consacré à l'identification de titres de publications en série.**

Ce registre est **fondé sur l'attribution d'un code d'identification (l'ISSN) lié à un titre-clé** pour chaque publication en série, **complété d'informations bibliographiques** afin de permettre **son identification sans équivoque et relié éventuellement à d'autres titres** (tels que les titres de publications précédentes, suivantes, fusions, scissions, ou encore d'autres renseignements éditoriaux...)"<sup>57</sup>

A l'origine, le système international de données sur les publications en série (ISDS) était destiné à être utilisé "par les centres nationaux de données sur les publications en série pour l'enregistrement et le contrôle de ces publications dans le cadre d'un réseau international."<sup>58</sup>

L'ISDS a été créé dans le cadre de l'UNISIST à partir de la recommandation suivante :

"Un registre international des périodiques scientifiques devrait être établi sur la base d'un système de normalisation des citations fournies dans les journaux scientifiques et techniques."<sup>59</sup>

Aux origines du projet de normalisation de l'UNISIST, l'ISDS était donc limité aux publications scientifiques et techniques. Par contre, l'ISSN est applicable à tous les types de documents, d'où son extension à d'autres domaines que l'information spécialisée.

**En France**, l'attribution d'un numéro d'identification pour **tous types de publications en série** est devenue systématique, alors qu'historiquement l'attribution des numéros ISSN était limitée aux publications en série relevant du domaine de **l'information scientifique et technique.**

Au **Royaume-Uni**, l'attribution des numéros ISSN est également devenue systématique, du fait notamment de son intégration au code-barres.

---

<sup>57</sup> Santiago, Suzanne. ISDS and Union catalogues. *IFLA Journal*, ISSN 0340-0352, 1991, vol.17, n°1, p.13-19 (cit. p.13 en anglais).

<sup>58</sup> *ISBD (S) : description bibliographique internationale normalisée des publications en série (International Standard Bibliographic Description for Serials)* / Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques.- Montréal : Bibliothèque nationale du Québec, 1993; p.7.

<sup>59</sup> Plassard, Marie-France. The IFLA Core Programme for Universal Bibliographic Control and International MARC (UBCIM) : Recent developments and current state. *Alexandria*, ISSN 0955-7490, 1994, Vol. 6, n°2, p. 145-153 (cit. p.146 en anglais).

Aux **Etats-Unis**, l'attribution de ce numéro conditionne l'obtention de tarifs postaux préférentiels.<sup>60</sup> Ce n'est pas le cas en France mais l'ISSN y est néanmoins attribué depuis 1975 et obligatoire depuis le décret 81-1068 du 3 décembre 1981.

Dans d'autres pays, l'extension de l'ISSN fut plus tardive, par le biais des publications de recherche, l'introduction de l'ISSN dans les codes-barres, et son utilisation dans les catalogues collectifs.

Le **format de l'ISDS** a une structure directement inspirée du format USMARC et comporte un ensemble de zones répondant à trois fonctions :

**l'identification,**  
**la description et**  
**les zones de liens.**<sup>61</sup>

Du point de vue de l'identification, l'ISSN sert à identifier les publications en série dans le format d'échange et dans le format de travail. Une zone est réservée pour l'intégration d'autres codifications afin de permettre l'identification et l'intégration des données entre la base du Centre international et d'autres réseaux. Ainsi, le CODEN existe aussi dans le format ISDS. Il s'agit d'une codification alphanumérique utilisée dans les bases de dépouillements bibliographiques, attribué par le Chemical Abstracts Service.

**Le lien entre la fonction d'identification et la fonction descriptive se fonde sur la liaison avec le numéro ISSN lequel est lié au titre-clé**, c'est-à-dire la forme du titre propre complétée d'un ou plusieurs éléments additionnels discriminants, tels que la ville de l'édition, la collectivité auteur, etc. En fait, "dans le domaine des publications en série le titre-clé joue le rôle d'un titre uniforme qui a pour objet, comme l'ISSN, d'identifier la publication."<sup>62</sup>

Comme ce format a été conçu pour les besoins spécifiques de l'échange, et donc **sur la base d'informations communes minimales en provenance des centres nationaux de l'ISSN**, il est nécessairement réduit. **La perte d'information qui en résulte par rapport aux formats de travail est donc inévitable.** Un certain nombre d'éléments informationnels pourraient éventuellement être ajoutés. Si le nom de l'éditeur y est mentionné, son adresse complète n'y figure pas. D'un pays à un autre, il existe ou il n'existe pas de mise à jour de la mention d'adresse (lieu et nom) ou bien seuls certains

<sup>60</sup> Voir Chapitre I., II, 1.

<sup>61</sup> Voir Annexe 2 : Le format ISDS.

<sup>62</sup> Witt, Maria and Leresche, Françoise. Cataloguing practice in France. *ICBC International cataloguing bibliographic control*, ISSN 1011-8829, July/september 1995, vol.24, no3, p.49-50 (cit. p.49, en anglais).

éléments font l'objet d'une mise à jour. Certains centres mentionnent uniquement la dernière adresse mais d'autres conservent les informations relatives au premier éditeur. C'est particulièrement **dans le contexte du traitement rétrospectif des publications en série que le format ISDS est le plus désavantageux**. Les notices des fonds anciens et des publications ayant une durée de vie plus longue ont un historique immanquablement plus riche. Les catalogues rétrospectifs, tel que le Catalogue Général des Périodiques (CGP) de la Bibliothèque nationale de France, lors d'une mutation en format ISDS, perdent une grande partie de leurs richesses, résultat d'un passé bibliographique éradiqué par les contraintes de l'échange.

Toutefois, dans le cadre des recherches rétrospectives, le *Registre de l'ISSN* permet déjà une première approche indispensable, laquelle peut ensuite être complétée dans un catalogue collectif national plus détaillé. De plus, **le format ISDS présente l'avantage fondamental de présenter les liens bibliographiques des publications en série, lesquelles peuvent connaître bien des changements**<sup>63</sup>.

Cette mise à jour régulière par les centres nationaux constitue l'un des éléments-clé indispensables de par la nature même de ces publications malgré la contrainte en terme de suivi bibliographique qu'elle implique<sup>64</sup>.

## 2. L'ISBD (S)

L'ISBD, International Standard Bibliographic Description, **uniformise la structure de l'information**. Ses principes généraux sont décrits dans le *Manuel de l'ISBD (G)*.

**Les ISBD constituent la structure de base des données descriptives traitées par les principaux formats utilisés dans les bibliothèques, tels que les formats MARC.**

L'ISBD n'est pas une norme ISO mais explique comment est structurée l'information : "L'ISBD (International Standard bibliographic description) : Ensemble des règles normalisées sur le plan international présentant les éléments et la succession des éléments de la description bibliographique de tout document et les symboles graphiques annonçant ces éléments (Vocabulaire de la documentation).

A chaque type de publication correspond une **structure ISBD** : l'ISBD (A) pour les monographies anciennes, l'ISBD (CM) pour les documents cartographiques, l'ISBD (M)

---

<sup>63</sup> Voir Chapitre I., II, 2.

<sup>64</sup> Voir Chapitre III., Partie I, I., 1.

pour les monographies, l'ISBD (NBM) pour les documents non-livres et enfin **l'ISBD (S) pour les publications en série.**

Depuis le début des années 1970, les structures ISBD ont été reprises dans les normes AFNOR de catalogage et appliqués à la Bibliothèque nationale à partir de 1975.

En 1974, le premier ISBD (S) fut publié sous la forme de recommandations du Groupe de travail commun. Sa révision fit l'objet d'une parution en 1984, elle-même harmonisée avec l'ensemble des ISBD<sup>65</sup>.

L'ISBD (S) établit la structure des données bibliographiques dans le domaine des publications en série. Les formats de traitement codifient cette structure, comme en France l'Intermarc (S). Le **format d'échange** est une version réduite de ce format structuré selon l'ISBD (S) et codifié selon les règles de catalogage du pays.

**Toute révision éventuelle de l'ISBD affecte donc à la fois les formats de traitement et les formats d'échange.** C'est un élément à prendre en compte dans l'harmonisation des formats de données bibliographiques entre les bibliothèques et les éditeurs.

### 3. L'ISSN

L'ISSN a son utilité comme **identifiant dans le format de travail** mais aussi comme **identifiant pour l'échange.**<sup>66</sup>

Ses avantages sont multiples : **l'ISSN permet d'identifier une publication en série, quels que soient son pays d'origine, le pays d'édition, et sa langue.**

"Pour les éditeurs, il permet une identification rapide à la commande. Il procure un **moyen de communication rapide** et efficace entre éditeurs, grossistes, libraires et distributeurs, entraînant une amélioration des circuits de vente.

Dans les bibliothèques et centres de documentation, **il facilite les opérations d'identification, acquisition, prêt**, etc. Il accélère les échanges et simplifie la constitution des catalogues collectifs.

Il est conçu pour le **traitement en ordinateur à tous les niveaux** (mise à jour du fichier, tri, transmission des données)."<sup>67</sup>

<sup>65</sup> *ISBD (G) : General International Standard Bibliographic Description* : annotated text / International federation of library associations and institutions; prepared by the Working Group on the General International Standard Bibliographic Description set up by the IFLA Committee on Cataloguing. London : IFLA International office for UBC, 1977.

<sup>66</sup> L'ISSN et l'ISBN ont d'ailleurs fait école pour d'autres types de documents tels que les enregistrements sonores (ISRC, International Standard Recording code), la musique imprimée (ISMN, International Standard Music Number), les rapports techniques (ISRN, International Standard Report Number) : Santiago, Suzanne. ISDS and Union catalogues. *IFLA Journal*, ISSN 0340-0352, 1991, vol.17, n°1, p. 13-19 (cit. p.13)

### III. Le transfert des données : les supports matériels et les réseaux

Les données bibliographiques peuvent être transférées sur divers supports (matériels ou en ligne), soit pour l'intégration dans une base, soit pour la diffusion de l'information.

#### 1. Les supports matériels des données bibliographiques

Dans le cadre du Réseau international de l'ISSN les données bibliographiques sont transférées des centres nationaux vers le Centre international et du Centre international vers l'ensemble des utilisateurs. Quel que soit le support, les données sont structurées conformément à la norme **ISO 2709**. Conçue initialement pour les bandes magnétiques, cette norme est valable aujourd'hui pour la **présentation physique** de l'ensemble des supports matériels à l'exception des bordereaux. Les supports d'entrée des données actuellement utilisés dans le Réseau de l'ISSN sont les suivants :

- Sur **bordereaux** :

"Le Centre international a traité 7.332 bordereaux correspondant à 4.901 créations, 2.418 corrections et 13 rejets.

Le nombre de bordereaux à traiter est en diminution constante grâce à l'utilisation d'OSIRIS<sup>68</sup> et à de nouveaux Centres nationaux utilisant des transferts à partir de leur système local."<sup>69</sup>

- Sur **disquettes et bandes magnétiques** générées par les systèmes informatiques des centres nationaux :

"Le Centre international a traité 22 disquettes et 60 bandes transmises par 15 pays. Les 77.344 notices reçues ont en définitive donné lieu à 30.011 créations, 43.778 corrections et 3.508 rejets (la différence avec le total reçu est dû en général aux envois de notices modifiées dans les systèmes locaux mais sans modification dans l'enregistrement ISSN lui-même)."

Les pays utilisant les disquettes ou les bandes magnétiques sont : la Suisse, la Chine, le Danemark, la Croatie, la Corée, la Norvège, le Canada, l'Espagne, la Finlande, la France, le Royaume-Uni, le Japon, la Slovénie, la Suède et les Etats-Unis d'Amérique.

La République de Corée et l'Espagne ont commencé à envoyer des disquettes ou bandes au lieu de bordereaux depuis 1995.

---

<sup>67</sup> *Documentation du CNEPS* (diffusion interne).

<sup>68</sup> OSIRIS est défini page suivante.

<sup>69</sup> *Numéro international normalisé pour les publications en série (ISSN) : Rapport d'activité, 11e Réunion de l'Assemblée générale du Centre International.*- Paris, Maison de l'UNESCO, 24-25 avril 1996, p.4.

La Slovénie a fait un test de transfert en messagerie INTERNET. L'essai a été concluant mais sans suite immédiate en attendant le serveur du Centre international (mise en place avril 1996)<sup>70</sup>.

Des études sont actuellement menées pour **évaluer la possibilité d'intégrer des notices directement en Unimarc sur les bandes d'échange**. Ceci dispenserait les centres nationaux utilisant Unimarc de formater les données en ISDS pour l'échange.

- **OSIRIS**

OSIRIS est le **logiciel de traitement et de transfert de données bibliographiques** mis en place dans le cadre du Réseau de l'ISSN et de l'IFLA (section des publications en série). Il constitue le **lien informatique entre certains centres nationaux et la base du Centre international de l'ISSN**.

En 1995, "45 disquettes ont été transmises par 12 centres nationaux correspondant à 6.757 création, 4.505 corrections et 356 rejets. Le taux élevé de rejets, inhabituel dans les transferts OSIRIS est en partie dû à des problèmes de formation (Malaisie, nouvel utilisateur) et à des problèmes de codage de translittération (Egypte)".

Les pays utilisateurs sont les suivants :

l'Argentine, le Chili, la République tchèque, l'Égypte, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Malaisie, les Pays-Bas, la Pologne, la Turquie.

Le Portugal vint s'ajouter à cette liste au début de 1996.

\*

Quels que soient les supports matériels choisis, l'échange est fonctionnel dans le Réseau de l'ISSN, mais l'envoi des bordereaux nécessite une étape intermédiaire supplémentaire d'enregistrement des données dans la base, ce qui n'est pas le cas des autres supports. Le Centre international envisage également la possibilité de permettre le transfert en ligne des données bibliographiques via la procédure FTP<sup>71</sup>.

Le Centre international de l'ISSN diffuse ensuite l'information sur divers supports :

- sur microfiches (jusqu'à la fin 1996)
- sur bandes magnétiques
- sur CD-ROM *ISSN-Compact* (153 abonnés en 1995).<sup>72</sup>

---

<sup>70</sup> Idem, p.5.

<sup>71</sup> FTP : File Transfer Protocol.

<sup>72</sup> Actuellement aucune étude relative à l'utilisation de l'information bibliographique dans le domaine des publications en série n'a été réalisée. La présentation brute du nombre des abonnés au compact disque n'est donc qu'un élément purement statistique de la circulation de cette information.

## 2. Les réseaux

### 2.1. L'échange ou la récupération de notices ?

Parmi les réseaux dits "techniques" (permettant la mise en commun ou la fourniture de données bibliographiques<sup>73</sup>) **le Réseau de l'ISSN est le seul réseau d'échange à être spécialisé dans le domaine des publications en série sur le plan international.**

Le Centre international se distingue des autres réseaux en ce qu'il se fonde sur le principe de la réciprocité : chaque centre national récupère l'ensemble de l'information centralisée dans la base **quel que soit son apport personnel.**

Il n'en va pas de même dans les réseaux en catalogage partagé. Ils reposent en effet sur une **relation client/fournisseur** :

Exemple : le réseau OCLC (créé en 1960) "La facturation des services repose sur un principe simple : on paie pour toute notice récupérée, mais en revanche on est crédité pour toute notice créée dans le réseau."<sup>74</sup>

### 2.2. Les réseaux vus sous l'aspect de l'échange des données bibliographiques

L'utilisation des données bibliographiques est déterminée par les fonctions des divers réseaux<sup>75</sup> :

- ï Dans un catalogue collectif, les notices servent à **l'identification et à la localisation** des collections. Il en va de même dans un réseau de prêt entre bibliothèques, à ce détail près que les données locales doivent être plus complètes. Par contre, pour les bibliographies pures, seule la **description du document** compte : les notices doivent être détaillées et les critères de recherches les plus exhaustifs possibles.
- ï Les **orientations bibliographiques** varient suivant les degrés de spécialisation, selon les types de documents, les supports ou encore les sujets : la base bibliographique PASCAL de l'INIST, qui n'est pas un réseau, précisons-le, est composée à 80 % de publications en série (essentiellement des périodiques), ce qui s'explique par sa spécialisation en information scientifique et technique.

<sup>73</sup> Belayche, Claudine. Le réseau, le réseau vous dis-je!. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 3e trimestre 1995, n°168, p.2.

<sup>74</sup> Idem p.10.

<sup>75</sup> Voir le Chapitre I., III.1. : Contexte d'utilisation des données bibliographiques.

- ï Pour les publications en série, la distinction entre les notices abrégées et les notices complètes existant pour les monographies, n'est pas normalisée.

Les notices en format ISDS du Réseau international de l'ISSN sont conçues en fonction des contraintes de l'échange. Elles sont donc nécessairement plus brèves que les notices de traitement, aussi peuvent-elles être considérées de fait comme des notices abrégées "normalisées". Dans le cadre du catalogue collectif CONSER (Cooperative online serials), le projet des "**Core records**" devrait permettre de normaliser les "notices abrégées" afin de réduire le temps de travail nécessaire à la rédaction des notices complètes ("full records").



## CHAPITRE III

# L'ETAT DE L'EXISTANT ET LES PERSPECTIVES

De manière générale, l'échange de données bibliographiques s'organise suivant deux grands axes, étant soit **bilatéral**, soit **multilatéral (international ou supranational)**.

Il n'existe pas de réseau bilatéral spécialisé dans l'échange de données bibliographiques dans le domaine des publications en série. Par contre, au niveau **multilatéral**, seul le Réseau de l'ISSN est spécialisé dans le domaine des publications en série sur le plan international.

Sur le plan national, les **catalogues collectifs ont pour mission d'identifier et de localiser** les publications. Ils représentent la source d'information bibliographique essentielle sur le territoire national d'un pays. Certains réseaux bibliographiques toutefois présentent une dimension et une vocation internationale, en raison du nombre des titres de publications en série localisés dans leurs bases et de la pratique de l'échange.

Le Réseau de l'OCLC, tout en restant le réseau des bibliothèques nord-américaines, comprend notamment la base CONSER, que sa fonction de réservoir de données bibliographiques pour les publications en série place au niveau international.

Nous observerons également deux situations différentes : le cas allemand de la base de données des périodiques allemands, et deux exemples de la **complémentarité des compétences** entre le Réseau de l'ISSN et certains catalogues collectifs, l'un en France, l'autre dans le Réseau scandinave des publications en série.

## Partie I. ETAT DE L'EXISTANT

### I. L'échange international de données bibliographiques dans le domaine des publications en série

#### 1. Le Réseau international de l'ISSN

Depuis ses origines en 1971, le Réseau international de l'ISSN a pour mission d'établir une liste mondiale des titres des publications en série, d'enregistrer les abréviations des titres, de publier les éditions supplémentaires et additions à la liste mondiale et de publier les éditions cumulatives mettant à jour la liste du *Registre*.<sup>76</sup>

Le Centre International d'enregistrement des publications en série (C.I.E.P.S.) - en anglais "*International centre for the registration of serial publications*" - a été créé en juillet 1972 à la suite d'un accord provisoire entre l'UNESCO et le gouvernement de la République française. Cette entente fut renouvelée en 1973. L'accord définitif fut conclu en novembre 1974. La confirmation de son existence officielle, après ratification des statuts par le Parlement français en décembre 1975, intervint en **janvier 1976**.

Lors de la création de ce Centre, le Comité technique 46 de l'Organisation internationale de normalisation (**ISO/TC 46**) avait élaboré une proposition de numéro international normalisé pour les publications en série (ISSN), qui devait être utilisé pour identifier sans risque d'ambiguïté les titres des publications en série.

La responsabilité exclusive de la gestion des attributions d'ISSN fut confiée au Centre international par la norme **ISO 3297**, aboutissement de ces travaux.<sup>77</sup>

L'idée de coopération internationale et d'échange dans le domaine bibliographique, trouva ainsi ses origines dans la mission de recensement et d'identification des publications en série, ceci avant même d'être appliquée à d'autres types de documents, tels que les monographies. La **complexité de leur gestion** appelait une telle démarche.

On notera également la nécessité d'établir et d'appliquer des normes et des formats dans un tel réseau afin d'assurer la **cohérence des informations bibliographiques**.

---

<sup>76</sup> *Manuel de l'ISDS / Version française établie par le Centre national d'enregistrement des publications en série, Bibliothèque nationale.- Paris : Centre international de l'ISDS, 1986, p.1. [Actuellement en cours de révision].*

<sup>77</sup> *Idem, p.2.*

## 1.1. Les missions du Centre international

Le Centre international de l'ISSN **coordonne l'action des centres nationaux et régionaux** dans le cadre du Réseau de l'ISSN. En 1996, ce réseau comprend 63 centres nationaux, 1 centre régional pour l'Asie du Sud-Est<sup>78</sup>, et le Centre international. Quarante-quatre centres nationaux (dont le Centre français) sont établis dans des pays ayant adhéré aux statuts, et 19 centres nationaux sont opérationnels dans des pays n'ayant pas adhéré.<sup>79</sup>

Par ailleurs, le Centre international enregistre les publications d'organismes internationaux et en cas d'absence de centre national dans un pays, il attribue à la demande des numéros ISSN pour les publications en série de ce pays.

Après diverses étapes de contrôle, le Centre international intègre les données dans la base de l'ISSN. Les données bibliographiques sont ensuite diffusées dans le *Registre de l'ISSN* soit sur microfiches (jusqu'en 1996), soit sur bandes magnétiques, soit encore sur CD-ROM *ISSN Compact*.

Dans ce registre figurent aussi bien les **publications en série d'intérêt national ou international que les publications d'intérêt local ou éphémères**. Les premières sont simplement distinguées des secondes par un codage spécifique dans la base et des zones obligatoires supplémentaires (dont le titre-clé abrégé) et constituent la priorité en matière d'enregistrement systématique.

Au 31 décembre 1995, il y avait **755.058 notices** dans la base, soit un accroissement annuel de 44.324 nouveaux ISSN.<sup>80</sup>

Parmi ces publications, 511.231 titres sont courants et 229.909 titres ont cessé de paraître, les 13.917 titres restants étant dans une situation intermédiaire, dans l'attente de renseignements complémentaires.

**En majorité, il s'agit de périodiques** (484.925 titres). Viennent ensuite des publications annuelles (166.346 titres), des collections de monographies (74.121 titres), des journaux (17.876 titres) et 11.789 titres de publications diverses.

---

<sup>78</sup> Les centres régionaux ont été créés dans certains pays membres pour des raisons "de géographie, d'économie ou de langue." (p.12 du *Manuel de l'ISDS*).

<sup>79</sup> *Numéro international normalisé pour les publications en série (ISSN) : Rapport d'activité, 11e réunion de l'Assemblée générale du Centre international*. Paris, Maison de l'Unesco, 24-25 avril 1996.

<sup>80</sup> *Idem*, p.3.

## 1.2. Les missions du service ISSN France

Les centres nationaux ont pour leur part une mission d'**identification** et de **contrôle bibliographique des publications en série éditées sur leur territoire national**.<sup>81</sup>

Implanté à la Bibliothèque nationale de France depuis 1975, ISSN France, initialement dénommé Centre National d'Enregistrement des Publications en Série, est actuellement l'un des 63 centres nationaux du Réseau international de l'ISSN.

En tant que centre national, le service **ISSN France est chargé de la production, de la collecte de l'information relative aux publications en série éditées en France et de la transmission de ces données pour l'insertion dans le *Registre de l'ISSN***.<sup>82</sup>

En 1995, un total de **25.127 notices nouvelles ou corrigées** ont été transmises, contre 20.471 en 1994, soit une hausse de 22,75 %.

Ces chiffres s'expliquent par le fait que le centre français est un service de l'**Agence bibliographique nationale**. Le dépôt légal permet en effet la meilleure **exhaustivité** sur le plan de l'information bibliographique relative aux publications en série éditées en France métropolitaine et Outre-mer.<sup>83</sup>

Afin d'assurer la **continuité dans le circuit du traitement bibliographique**, les publications sont traitées au sein de la Bibliothèque nationale de France dans divers services selon les catégories et particularités des publications en série : le service des périodiques (**création annuelle moyenne de 8.000 titres**), le service des collections de livres, le service des publications officielles, et au Catalogue général des périodiques (traitement rétrospectif).

D'autre part, la collaboration du service ISSN France avec le **Catalogue collectif national (C.C.N.)** complète l'information bibliographique sur le plan rétrospectif<sup>84</sup>. Actuellement une vaste opération rétrospective est en cours.

<sup>81</sup> Les missions des centres nationaux sont détaillées en pages 10 et 11 du *Manuel de l'ISDS*.

<sup>82</sup> Les statistiques du service sont publiées dans le *Rapport annuel 1995* /Bibliothèque nationale de France, Agence bibliographique nationale, ISSN-France.

<sup>83</sup> *Actualités de la Bibliothèque nationale de France*, n°3, janvier-février-mars 1996 : "Collecter, traiter : les coulisses du dépôt légal", p 4-5.

<sup>84</sup> Voir Chapitre III, Partie I., II., 3.

*L'exhaustivité de la production bibliographique est donc mieux assurée lorsqu'un centre national est **intégré dans la chaîne bibliographique nationale**, comme c'est le cas en France.*

Le service ISSN France joue également un rôle actif dans la structuration de l'information bibliographique (normes, formats) que ce soit en participant aux travaux de l'AFNOR, de l'ISO, de l'IFLA, aux réunions internationales du Réseau, ou encore aux réunions de travail au sein de la Bibliothèque nationale de France.

### ***Evolution du traitement***

Entre 1974 et 1984, ce service a commencé son travail avec un fichier traditionnel sur papier [appelé "fichier CNEPS" dans le service]. Ce dernier fut automatisé en 1984 et ses données ensuite intégrées dans la base BN-OPALE en 1987 et depuis enrichies par les catalogueurs. Il en est de même pour les notices créées entre 1970 et 1974, lesquelles comportent des informations entrées selon l'ordre où elles figurent sur la page de titre contrairement aux principes de l'ISBD.

Le futur système d'information de la Bibliothèque nationale de France intégrera la base BN-OPALE. Dans le domaine des publications en série, cette base fera l'objet de quelques aménagements complémentaires. Le format de traitement [Intermarc (S)] a déjà été enrichi pour tenir compte :

1. des aspects spécifiques du catalogage des fonds anciens
2. du caractère dynamique de la publication (changement de périodicité, d'éditeur, de lieu d'édition).

Les informations ne peuvent toutefois être exportées dans le Réseau de l'ISSN faute d'équivalent dans le format d'échange.

### 1.3. Le traitement des données entre les centres nationaux et le Centre international : le cas français

Le transfert des données est organisé en un circuit de correction (**comprenant les corrections d'erreurs et les mises à jour**<sup>85</sup>) entre les centres nationaux et le Centre international afin d'assurer la qualité de l'information bibliographique.

Chaque centre national exporte une forme abrégée des notices de traitement de saisie utilisées dans les pays membres du réseau international de l'ISSN.<sup>86</sup>

Le **circuit de "correction"** entre ISSN France et le Centre international est organisé comme suit :

1. Les publications en série sont cataloguées à la Bibliothèque nationale de France en format InterMarc (S), conforme à la structure ISBD (S).  
Les notices sont établies (soit par ISSN France, soit par les services de catalogage rétrospectif, le service des périodiques, le service des collections de livres, ou encore d'autres services de la Bibliothèque nationale de France)<sup>87</sup>, d'après le premier exemplaire reçu au dépôt légal, ce qui constitue le lien d'intégration dans le circuit bibliographique national entre la Bibliothèque nationale de France et ISSN France.  
Le Service de Contrôle bibliographique en assure la cohérence dans BN-OPALE, quel que soit le service créateur de la notice.
2. Le service ISSN France est chargé de la collecte de l'information bibliographique concernant les publications éditées en France. Une fois par mois, ces données sont ensuite transférées en format ISDS sur bandes magnétiques conformément à la norme ISO 2709 pour leur insertion dans la Base du Centre international, et leur diffusion dans le *Registre de l'ISSN*.<sup>88</sup>
3. Cette information est traitée par le système informatique du Centre international. Sa structure et une partie de son contenu sont contrôlées par rapport à la notice elle-même et la notice par rapport à l'ensemble de la base.  
Le système repère les créations et les titres similaires (uniquement les titres-clés) : c'est un contrôle caractère à caractère (purent informatique).

<sup>85</sup> Voir Chapitre I., II., 2 : Les caractéristiques du traitement des publications en série

<sup>86</sup> Marandas, Catherine. Le Centre national d'enregistrement des publications en série. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.42-43.

<sup>87</sup> Voir p.40 : le circuit de traitement à la Bibliothèque nationale de France.

<sup>88</sup> De 1975 à 1984, ces données étaient transférées sur bordereaux..

4. Soit les données sont directement intégrées dans la base, soit elles sont renvoyées sur listings vers le centre national pour correction.

Notons que le contrôle bibliographique dans BN-opale est moins précis que celui de la base du Centre International spécialisé dans les publications en série. BN-Opale comprend en effet les données pour les livres, les périodiques et les documents électroniques. Son mode de travail est davantage orienté vers le traitement des monographies. Des modifications sont prévues dans le futur système informatique, mais ne sont pas encore communiquées.

On considère plusieurs niveaux d'erreurs. Les cas les plus graves sont les **doublons occasionnés par des prises de titres erronées et des défauts de vérification**.

Aux Etats-Unis, l'attribution d'un numéro ISSN est conditionnée par la disposition formalisée du titre sur la page de couverture et par un questionnaire dûment rempli par les éditeurs, ceci en vue de réduire le potentiel d'erreur par exemple lors du choix du titre au vu de la page de titre.

Si un tel circuit de correction dans le Réseau de l'ISSN peut sembler contraignant, il n'en est pas moins indispensable à la production d'une information bibliographique de qualité conformément à sa mission d'identification unique et non ambiguë, comme le démontre également l'étude menée à la Bibliothèque nationale d'Espagne : la "surinformation" s'oppose en effet à la qualité de l'information <sup>89</sup>.

La nature des publications en série implique un **suivi bibliographique** pendant toute leur durée de vie. C'est pourquoi, en terme de traitement, la mise à jour de notices est donc également significative par rapport à la création de notices : sur les **25.143 données bibliographiques envoyées par ISSN France**, 16.343 notices ont fait l'objet de corrections et de mises à jour et 282 ont été rejetées au cours de l'année 1995 <sup>90</sup>. **Un total de 8502 notices ont été créées en 1995**. De plus, la conversion rétrospective s'inscrit pleinement dans la mise à jour des données bibliographiques, puisque l'ISSN s'applique à l'ensemble des publications en série, qu'elles soient passées, présentes ou à paraître dans un avenir prévisible (traitement avant parution).

---

<sup>89</sup> Agenjo, Xavier [et] Hernandez, Francisca. Quality versus over-information in the use of electronic resources. *European research libraries cooperation : the LIBER Quaterly*, ISSN 1018-0826, 1995, n°5, p.405-412 (cit. p.408-409 en anglais).

<sup>90</sup> *Rapport annuel* / Bibliothèque Nationale de France, Agence Bibliographique Nationale, ISSN-France, 1995; p.9.

## II Les catalogues collectifs nationaux

### 1. Le catalogue collectif nord-américain CONSER

Dans le cadre de l'OCLC, CONSER est la base des publications en série, regroupant les données récupérées ou créées dans le Réseau de l'OCLC depuis 1970. Le centre ISSN américain (**NSDP : National serials data program**) constitue la structure centrale de CONSER. Actuellement, la base OCLC contient **plus de 700.000 données bibliographiques de publications en série**<sup>91</sup>, structurées en format OCLC ("OCLC Serials format").

A l'origine, CONSER est considéré comme le réseau nord-américain des publications en série<sup>92</sup>. Il est utilisé comme **réservoir de notices par d'autres bibliothèques dans le monde** et s'inscrit donc dans le cadre de l'échange de données dans le domaine des publications en série.

Au début des années 70, le projet CONSER a démarré aux Etats-Unis sous la dénomination de "Conversion of serials" (Conversion des publications en série).

En 1985, la base contenait 600.000 données bibliographiques, ce qui place OCLC parmi l'un des plus importants producteurs de données bibliographiques dans le domaine des publications en série. L'année suivante, le Comité des membres du programme changea le nom du programme en "Cooperative online serials Program" (Programme de coopération en ligne dans le domaine des publications en série)

Le programme CONSER se fixe aussi pour mission de faire évoluer la normalisation dans le domaine des publications en série.<sup>93</sup>

Fin mai 1996, par exemple, paraîtra le rapport final sur le catalogage des "conference publications" (l'équivalent de "rapport de conférences"). Il portera notamment sur les éléments suivants : le traitement monographie / publications en série, le choix du titre et les variantes de titres, l'identification des accès.

---

<sup>91</sup> 697.000 notices en 1994 : Anderson, Bill. History of the CONSER Program 1986-1994. *Serials review*, vol.21, summer 1995, p.1-16.

<sup>92</sup> Anderson, Bill. History of the CONSER Program 1986-1994. *Serials review*, vol.21, summer 1995, p.1-16. La liste des bibliothèques participantes est indiquée p.12 à 13.

<sup>93</sup> Voir aussi le projet des notices abrégés, Chapitre II, III, 2.2.



## 2. La situation en République fédérale allemande

L'Allemagne est membre du Réseau international de l'ISSN. Tout comme le centre ISSN France, le centre national allemand participe donc à l'alimentation de la Base internationale.

Sur le plan national, la Base de données des périodiques ("die **Zeitschriftendatenbank**", **ZDB**) constitue un exemple de "catalogue collectif national et régionalisé" <sup>94</sup>. Comme les périodiques constituent la majorité des publications en série, la Base de données des périodiques est représentative d'une grande partie de la production publiée dans ce domaine en langue allemande. L'essentiel des fonds représentés est localisé en Allemagne, mais sa couverture géographique s'étend également à l'édition en langue allemande en Autriche et en Suisse.

Contrairement au CCN-PS et au NOSP, la base de données des périodiques n'utilise pas les notices du *Registre de l'ISSN* dans le cadre du traitement mais demande des ISSN. Ce catalogue est organisé comme suit :

Le catalogue des périodiques allemands est **enrichi par la communauté des membres participant** à la base de données; il est régi par la Bibliothèque d'Etat à Berlin et **géré par l'Institut des Bibliothèques allemandes** (Deutsches Bibliotheksinstitut, DBI). A long terme, les bibliothèques des nouveaux Länder contribueront à la croissance de la banque de données. D'ailleurs, son évolution a atteint un tel niveau que le Comité d'Etude Allemand (Deutsche Forschungsgemeinschaft, DFG) a décidé de suspendre à moyen terme la directive de développement accéléré.

En vertu des accords de coopération entre les établissements de l'ex-Allemagne de l'Est et ceux de l'Ouest (partenariat fédéral entre les bibliothèques universitaires) et grâce au soutien financier et technique de la DFG, l'intégration de l'information bibliographique dans le catalogue collectif des périodiques étendra sa couverture géographique à l'ensemble du pays.

Actuellement le Catalogue collectif national des périodiques comprend près de **710.000 titres et 2.800.000 localisations** <sup>95</sup>, ce qui le place parmi les premières sources

<sup>94</sup> Leskien, Hermann. Bibliothekspolitik für Benutzer einer grossen wissenschaftlichen Bibliothek - Verhältnisse in Deutschland. *European Research Libraries Cooperation : the LIBER Quarterly*, ISSN 1018-0826, 1995, n°5, p55-67 (cit. p.58 en anglais)

<sup>95</sup> Gabel, Gernot H. Les bibliothèques universitaires allemandes : les enjeux actuels. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1996, t.41, n°2, p.52-59.(p. 54).

mondiales d'information bibliographique dans le domaine des périodiques, et, en proportion, également par rapport à l'ensemble des publications en série.

Depuis janvier 1995, les bibliothèques bavaroises sont intégrées dans le Réseau des périodiques allemands, ce qui permet d'y ajouter environ 70.000 titres.

Sa banque de données est accessible à tous les publics. Des éditions sur microfiches et disques compacts sont publiées régulièrement <sup>96</sup>. Dans le CD-ROM, **le format des données est conforme aux règles de catalogage RAK** ("Regeln für die alphabetische Katalogisierung") **conformes à l'ISBD**, dans sa version d'échange informatique des données (**MAB** : "Maschinelles Austauschformat für Bibliotheken"<sup>97</sup>). "Le menu de recherche comprend le titre-clé, les mots-clé du titre, la collectivité auteur, le lieu de publication, le pays de publication, l'ISSN, le CODEN et le titre abrégé. La recherche booléenne et la troncature sont des modes de recherches également disponibles. Un mode expert est également utilisable, ce qui nécessite l'entrée par l'utilisateur de mots matière."<sup>98</sup> L'ensemble de ces modes de recherches est commun à l'*ISSN-Compact*, mais, dans ce dernier, la langue de recherche peut être l'anglais ou la langue nationale du pays. Si le menu est uniquement en allemand dans le ZDB, il n'est toutefois pas difficile pour un utilisateur de s'initier à son utilisation.

Comme le ZDB, le **Centre national ISSN** dont le siège est à Francfort, est membre de l'Institut des Bibliothèques allemandes (DBI, "Deutsches Bibliotheksinstitut") et membre du Réseau de l'ISDS.<sup>99</sup> La différence entre les données bibliographiques des publications en série signalées dans le *Registre* (42.411 titres signalés en 1995) et la somme des périodiques présents dans le ZDB peut s'expliquer parce que le centre national effectue essentiellement du catalogage courant en Allemagne fédérale<sup>100</sup>, tandis que le ZDB est un catalogue national collectif dont la mission est d'identifier et de localiser les fonds de langue allemande dans les bibliothèques participantes.<sup>101</sup>

<sup>96</sup> Leskien, Hermann. Bibliothekspolitik für Benutzer einer grossen wissenschaftlichen Bibliothek - Verhältnisse in Deutschland. *European Research Libraries Cooperation : the LIBER Quarterly*, ISSN 1018-0826, 1995, n°5, p. 55-67 (cit. p.58 en anglais).

<sup>97</sup> *Die Deutsche Bibliothek : Gesamtarchiv und Nationalbibliographisches Informationszentrum, zentrales Sammeln, Erchließen, Vermitteln*. Frankfurt a. M., Leipzig, 1991, p.9

<sup>98</sup> Mc Lean Campbell, James. Zeitschriftendatenbank (ZDB). CD-ROM-Ausgabe. *The serials librarian*, ISSN 0361-526X. 1994, vol.26, Nr 2 (cit. p. 137-139, en anglais).

<sup>99</sup> *Die Deutsche Bibliothek : Gesamtarchiv und Nationalbibliographisches Informationszentrum, zentrales Sammeln, Erchließen, Vermitteln*.- Frankfurt a. M., Leipzig, 1991, p.10.

<sup>100</sup> Idem, p.10.

<sup>101</sup> La proportion des périodiques enregistrés dans le ZDB selon les pays participants n'est pas communiqué dans la source indiquée plus haut.

### 3. La complémentarité des réseaux au service de l'information bibliographique sur le territoire national d'un pays dans le domaine des publications en série

La **mission du réseau de l'ISSN** est, pour l'essentiel, d'effectuer l'enregistrement des titres courants. Un **catalogue collectif national** a pour sa part la mission d'intégrer les informations rétrospectives et de localiser les publications dans les bibliothèques.

Deux catalogues collectifs nationaux utilisent les notices du *Registre de l'ISSN* comme **base de travail**<sup>102</sup>. C'est le cas du CCN en France et du NOSP, le Catalogue collectif scandinave des publications en série NOSP. La recherche croisée des publications en série permet d'observer la complémentarité de deux types de réseaux bibliographiques.

#### 3.1. La coopération entre le Catalogue collectif national des Publications en Série (CCN-PS) et ISSN France

Le Catalogue collectif national<sup>103</sup> est avant tout un **outil de localisation dans les bibliothèques**.

**ISSN France est l'interlocuteur du Catalogue collectif national dans le cadre de ses recherches bibliographiques** : les bordereaux sont envoyés au service ISSN France et portent sur toutes les publications éditées en France et localisées dans les bibliothèques françaises, quelles que soient leurs dates de parution. Le Catalogue collectif national français a introduit l'ISSN dans sa base depuis 1983.

Cette coopération permet :

1. la mise à jour des notices, c'est-à-dire le report de toute information telles que les changements de titre, d'édition, etc.
2. le croisement des références bibliographiques relatives aux publications en série : lorsqu'il y a défaut de dépôt légal, l'ISSN-France transmet l'information au Dépôt légal pour lui permettre d'effectuer les réclamations (dans la limite des 10 ans, voire au-delà par don ou dépôt via négociation).

Pour l'essentiel, les notices ISDS permettent donc au CCN d'**identifier les publications en série**. Mais, le format ISDS peut être considéré comme insuffisant du point de vue descriptif. Le CCN est considéré par certaines bibliothèques avant tout comme un **outil bibliographique**. La Bibliothèque de la Sorbonne, par exemple, utilise uniquement le

<sup>102</sup> Godefroy, Pierre. Le réseau international de l'ISSN. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.40-41 (cit. p.41).

<sup>103</sup> Depuis 1994, le CCN-PS dépend de l'ABES, comme le Pancatalogue, Rameau et Téléthèses : *Documentaliste - sciences de l'information*, ISSN 0012-4508, 1995, vol.32, n°4-5, p. 217.

CCN comme catalogue des périodiques de la bibliothèque et estime que ses notices doivent être enrichies au plan descriptif.

### **3.2. La coopération entre le NOSP et le Centre international de l'ISSN**

Le NOSP (Nordic Union Catalogue of Serials) est un **réseau national et supranational** de localisation des publications en série entre cinq pays nordiques : le Danemark, la Finlande, l'Islande<sup>104</sup>, la Norvège et la Suède. Il présente deux particularités :

D'une part ce réseau est **national** dans la mesure où les informations bibliographiques sont reversées dans chaque catalogue national mais il est **supranational** de par le regroupement des informations en provenance de ses divers membres dans une base commune.

D'autre part, il représente dans le monde **le seul exemple de coopération entre un catalogue collectif national et supranational et le Réseau de l'ISSN**. A l'instar de la coopération entre ISSN France et le Centre international, **il se fonde sur les données bibliographiques fournies par l'ISDS comme base de travail**. Le NOSP se distingue du CCN par sa **double stratification**, dans la coopération entre chaque centre national et le Réseau et dans la coopération entre le catalogue collectif supranational et le Réseau. Le Registre du NOSP est mis à jour deux fois par an en croisant l'information contenue dans les données bibliographiques du *Registre de l'ISSN* et l'état des collections fourni par les bibliothèques participantes.<sup>105</sup>

En 1995, le NOSP compte plus de **160.000 titres de publications en série**<sup>106</sup> et sa croissance est d'environ 10.000 nouveaux titres par an. Il a été créé en 1978 après un projet d'essai du Conseil nordique pour l'information scientifique (NORDINFO : the Nordic Council for Scientific Information) et du Centre de l'ISDS. Il est actuellement géré par la Bibliothèque universitaire d'Oslo.

---

<sup>104</sup> Parmi ces pays, l'Islande est le seul pays à ne pas être membre du Réseau de l'ISSN.

<sup>105</sup> Nilsson, Kjell. Planning for Document supply : Sweden and Scandinavia. *Interlending & document supply*, 1994, vol. 22, n°1, p.3-6 ( p.6).

<sup>106</sup> Brochure de documentation du NOSP, 1995 (en anglais).

## **Partie II. Perspectives**

Dans le domaine des publications en série, l'échange de données bibliographiques est une pratique courante au sein du Réseau de l'ISSN. Le *Registre de l'ISSN* offre un recouvrement géographique large avec ses 63 pays membres et plus de 700.000 notices. Divers réseaux comprennent aussi une quantité similaire de notices, tels que CONSER et le ZDB, mais n'ont pas cette **vocation internationale d'échange de données bibliographiques dans le domaine des publications en série.**

La présentation de quelques perspectives de l'échange de données bibliographiques dans le domaine des publications en série concernera donc les échanges dans et hors du Réseau de l'ISSN, selon deux axes : **l'amélioration de l'offre bibliographique et l'adaptation de cette offre en fonction des besoins des utilisateurs.**

### **I. L'amélioration de l'offre bibliographique dans le domaine des publications en série**

Les bibliothèques nationales représentent les principaux fournisseurs de données bibliographiques dans le monde, aussi l'amélioration de l'offre bibliographique les concerne-t-elle prioritairement, tout en étant la préoccupation de toute bibliothèque.

#### **1. La rapidité de l'information bibliographique**

La rapidité de l'information bibliographique<sup>107</sup> dépend d'abord de la rapidité du traitement bibliographique, selon l'organisation du circuit documentaire. Plusieurs éléments peuvent entrer en ligne de compte :

**Les conditions d'enregistrement des notices** peuvent être améliorées par une plus grande convivialité des systèmes de traitement bibliographique :

"Des innovations sont aussi prévues (dans le futur catalogue de la BNF) dans la production des notices : un meilleur confort de l'utilisateur grâce aux écrans graphiques, des masques de saisie possibles (mais non imposés), une assistance au catalogage, une fonction traitement de texte, un dictionnaire orthographique et le manuel de catalogage en ligne. De manière plus générale, on prévoit le

---

<sup>107</sup> Tarin, Marie-Joëlle. L'utilisation des réservoirs : quel avenir pour l'information bibliographique ? *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.45-46.

traitement des caractères cyrilliques, la connexion à des réservoirs de notices extérieurs, une administration de la base plus performante en matière de gestion de la production et des statistiques."<sup>108</sup>

Le **traitement avant parution** permet l'identification rapide des publications en série. En France, l'éditeur envoie au service ISSN la copie de la maquette de couverture du document, accompagnée de renseignements complémentaires. En retour, il obtient un numéro ISSN après signalement (notice minimale) de la publication dans BN-OPALE. L'attribution avant parution permet ainsi de réduire le temps de traitement après réception au Dépôt légal. Il est d'ailleurs préférable de soumettre l'attribution du numéro à l'examen de maquettes, seule "preuve" de l'existence à venir des publications, comme l'a démontré l'étude (interne) menée dans les centres nationaux de l'ISSN.

Ce traitement ne peut toutefois être systématisé à l'ensemble des publications en série car la masse documentaire est trop importante. De plus, le catalogage au vu du document complet permet de mieux identifier et décrire ce qui existe.

## 2. Les délais de mise à disposition des notices

### - Les CD-ROM

Du fait de leur grande capacité de stockage et de la variété des accès, les disques optiques numériques représentent un réel progrès pour la diffusion des données bibliographiques. Le *Registre de l'ISSN*, par exemple, est diffusé sur l'*ISSN Compact*.

Dans un article de la revue *Managing information*<sup>109</sup>, Ian M. Johnson considère que l'*ISSN Compact* est un outil de recherche encore limité. Il estime nécessaire d'améliorer le contenu des données par l'indication des adresses d'éditeurs (au lieu d'indiquer uniquement la ville de l'édition) et par l'enregistrement des publications à tirage limité, importantes pour les chercheurs. C'est ce qui est fait en France.

Il ajoute cependant "qu'à l'avenir, il [le registre de l'ISSN] est susceptible de devenir un outil bibliographique plus important" pour les raisons suivantes :

"Nous entrons dans l'ère de la publication électronique, au cours de laquelle les journaux seront publiés sur Internet, et les coûts seront à la charge des utilisateurs. Tout organisme impliqué quotidiennement dans ce commerce, qu'il soit éditeur ou bibliothécaire, est susceptible de devoir être enregistré sous un

<sup>108</sup> Touchelay, Corinne. Au coeur du futur catalogue collectif. *Trajectoires*, ISSN 1264-6490, juin 1993, n°2, p.8.

<sup>109</sup> Johnson, Ian M. ISSN compact : ISSN register on CD-Rom. *Managing information*, ISSN 1352-0229, dec. 1995, 2:12, p.50-51.

numéro normalisé afin de faciliter les systèmes de chargement. Les droits de propriété sur les notices des journaux devront être maintenus, précisés et mis à jour. Le système de l'ISSN fera l'objet d'une attention particulière des éditeurs, ce qui compensera les quelques imperfections de ce CD-Rom. Il revient aux centres nationaux, au Centre international, et aux éditeurs de CD-Rom de faire face aux autres problèmes."

**En Europe**, il serait inutile de vouloir créer une base européenne commune, en raison de la variété des formats existants. Par contre, il serait nettement plus envisageable de **mettre en place une base de données virtuelle pan-européenne** (CD-ROM et/ou Internet) en mode distribué, ainsi que le propose l'étude effectuée pour la Commission européenne.<sup>110</sup> Ceci nécessite la normalisation des données et des modes de recherches dans les disques compacts et la mise en place d'interrogation couplées CD-ROM / INTERNET.

**Le développement des réseaux des bibliothèques européennes vers des systèmes distribués permettrait ainsi de réduire l'un des obstacles majeur à l'échange de données, à savoir l'absence d'harmonisation dans les formats de traitement.** Dans cette même perspective d'harmonisation, la **norme Z39.50**, laquelle deviendra prochainement une norme internationale, a pour objectif de "permettre à un utilisateur d'effectuer des recherches documentaires dans des bases de données distantes à travers un interface unique."<sup>111</sup>

Un projet de coopération entre sept bibliothèques nationales a d'ailleurs été lancé en 1993 dans le domaine des CD-ROM avec les objectifs suivants :

- \* "promouvoir un meilleur accès aux bibliographies nationales européennes,
- \* promouvoir la rationalisation du catalogage dans les bibliothèques par l'échange de données bibliographiques nationales,
- \* développer des approches de stratégies, d'applications et de formats pour les données bibliographiques sur CD-ROM".

Les principales conséquences de ce projet sont : "une spécification pour la recherche commune d'un interface pour les données bibliographiques nationales sur CD-ROM, la production d'un **CD-ROM UNIMARC pilote** contenant des données issues de

---

<sup>110</sup> *Rapport final : Modèles pour la fourniture de services en Europe basés sur les données bibliographiques nationales / Commission européenne, Direction générale XIII, novembre 1995 [Rapport réalisé par TOSCA Consultants].*

<sup>111</sup> Rolle, François. Deux outils pour les bibliothèques distribuées. *Bulletin des bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1995, t. 40, n°5, p.50-53 (p.51).

bibliographies nationales, la **conversion de MARC à UNIMARC**<sup>112</sup>, un **interface multilingue**<sup>113</sup>

#### - L'interrogation en ligne

L'interrogation des bases bibliographiques dans le cadre des réseaux<sup>114</sup>, tel que l'INTERNET<sup>115</sup>, **mondialise l'information**. La mise en réseau des catalogues, en particulier ceux des grands établissements, se généralise<sup>116</sup>, comme en témoigne l'intégration de la base BN-OPALE de la Bibliothèque nationale de France. Le protocole **HTTP**, Hypertext Transfer Protocol, permet au sein du World Wide Web (WWW) le **transfert d'informations**.<sup>117</sup>

Dans le contexte de l'échange de données, l'emploi des moyens électroniques par les bibliothèques nationales, et ce sur une base quotidienne, répondrait, selon Ross Bourne, au besoin de rapidité.<sup>118</sup>

La question d'une mise en réseau de catalogues spécialisés dans le domaine des publications en série peut être posée au niveau européen<sup>119</sup> mais aussi au niveau international : l'intégration du *Registre de l'ISSN* dans un réseau tel que l'INTERNET est à l'étude <sup>120</sup>.

Dans le cadre de l'échange de données, le choix opposant le CD-ROM et la transmission en ligne ne semble pas essentiel, car la multiplication des sources correspond à des capacités différentes d'intégration des notices selon les établissements. Il est en effet

---

<sup>112</sup> Voir aussi : USEMARCON, Chapitre II., I., 2.3.

<sup>113</sup> Salomonsen, Annika. The european national libraries cooperative project on CD-ROM : results, experiences and perspectives. *Alexandria*, ISSN 0955-7490, 1993, 5 (3), p. 193-200.

<sup>114</sup> Ottavj, Luc. Systèmes d'information sur Internet. *Les cahiers Gutenberg*, ISSN 1140-9304, janvier 1995, n° 19, p.3-26.

<sup>115</sup> Internet : International Network system.

<sup>116</sup> Cleveland, Gary [and] Swain, Leigh. Overview of the Internet : origins, future, and issues. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1994, 20, 1, p.16-21 (p.41).

<sup>117</sup> Rolle, François. Deux outils pour les bibliothèques distribuées. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n°5, p.50-53 (p.51).

<sup>118</sup> *Seminar on bibliographic records* / Ed by Ross Bourne. München, London, New-York, Paris. K.G. Saur, 1992 : "The role of national libraries in the distribution of bibliographic records" / Warwick S. Cathro, p.101-113; p. 106 (en anglais).

<sup>119</sup> Weynrich, Herb. Accessing european serials cataloging records through the Internet. *The serials librarian*, ISSN 0361-526X, 1995, vol.26, no2, p.65-74.

<sup>120</sup> Swain, Leigh [and] Gary Cleveland. Overview of the Internet : origins, future, and issues. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1994, 20, 1, p.16-21 (p.17) (Présentation de l'histoire d'Internet)



préférable de multiplier les ressources disponibles afin de ne pas créer de situation de monopole dans la diffusion de l'information<sup>121</sup> :

"Les notices récupérées doivent être disponibles sur tous types de supports offerts sur le marché (CD-ROM, bandes magnétiques, microfiches, télétransmission, disquettes...) et ce, quelles que soient les contraintes techniques des producteurs de données" <sup>122</sup>.

## II. Adapter l'offre aux besoins des utilisateurs

Dans le domaine des publications en série, l'adaptation de l'offre aux besoins des utilisateurs peut suivre deux voies complémentaires, l'une dépendant de l'évolution des publications en série, par le biais notamment des publications en série électroniques, et l'autre résidant en l'amélioration continue des formats de travail, lesquels sont à la base de tout échange de données bibliographiques.

### 1. Les publications électroniques en série

Depuis quelques années déjà apparaissent des documents électroniques au nombre desquels comptent des publications en série. Il est donc important que les spécialistes des publications en série<sup>123</sup> continuent d'agir pour influencer les normes nationales et internationales actuellement en cours d'élaboration dans le domaine de l'information électronique : par exemple, les normes du contrôle bibliographique, l'ISSN, la citation des articles <sup>124</sup>. Il convient en effet d'harmoniser les pratiques et d'adapter l'information bibliographique aux nouveaux usages <sup>125</sup>

La norme **ISO 690-2** "Références bibliographiques - Documents électroniques, documents complets ou parties de documents" est en cours d'homologation <sup>126</sup>. Elle

---

<sup>121</sup> Yeates, Robin. CD-Rom Networking is still alive. *Managing information*, ISSN 1352-0229, dec 1995, 2:1, p.32-34.

<sup>122</sup> Tarin, Marie-Joëlle. L'utilisation des réservoirs : quel avenir pour l'information bibliographique ? *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.45-46.

<sup>123</sup> L'IFLA a mené une étude relative au catalogage des documents électroniques.

<sup>124</sup> Cleveland, Gary [and] Swain, Leigh. Overview of the Internet : origins, future, and issues. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1994, 20, 1; p.44.

<sup>125</sup> Cazabon, Marie-Renée. Un catalogage allégé. *Bulletin des bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1993, t.38, n° 5, p. 42-43.

<sup>126</sup> *ISO 690-2, Projet de norme internationale* (diffusion restreinte)

présente aussi la procédure de catalogage pour "les publications en série électroniques"<sup>127</sup>.

Cette normalisation est nécessaire car les différences de traitement, en particulier les critères descriptifs indiqués dans les notices (que ce soit dans les zones codées ou non codées) peuvent compliquer **le transfert d'un même contenu de l'information**. Il s'agit donc d'harmoniser les pratiques, car la réussite de l'échange de données est conditionnée par la compréhension identique des éléments d'une publication.

Dans le domaine des documents électroniques en série, il existe plusieurs types de publications, comme pour les documents dits "traditionnels": collections de livres, périodiques, etc. Chacune de ces publications électroniques en série présente des caractéristiques techniques dont il faut tenir compte dans le cadre du traitement bibliographique.<sup>128</sup>

Il existe trois types de "journaux électroniques":

- Les publications sur CD-ROM<sup>129</sup>
- les journaux sur disquette
- les journaux en ligne / les journaux en réseau<sup>130</sup>

Les journaux sur CD-ROM et les journaux sur disquette présentent l'avantage d'un support matériel manipulable. Il est donc possible d'y faire figurer un numéro ISSN et de les conserver en magasin. De fait, l'ISSN reste l'identifiant de la publication. Seule la description change.

Il n'en va pas de même pour les journaux en ligne / en réseau, dont l'existence est limitée à leur apparition sur l'écran et dont la conservation "matérielle" n'est pas toujours assurée. Comment leur attribuer un numéro d'identification et d'échange sans savoir si l'utilisateur pourra les consulter ultérieurement ?

---

<sup>127</sup> La norme retient le terme de "Publications en série électroniques" au lieu de "Publications électroniques en série".

<sup>128</sup> Woodward, Hazel. The impact of electronic information on serials collection management. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1994, vol.20, n° 1, p.35-45; p.40 (en anglais)

<sup>129</sup> "electronic journals" en anglais.

<sup>130</sup> Van Marle, Gerard A.J.S. Electronic serial publishing and its effect on the traditional information chain. *Serials*, ISSN 0953-0460, vol.7, no1, March 1994, p.17-28 (p.19, en anglais) En 1994, date à laquelle cet article fut rédigé, un journal électronique n'avait pas de définition officiellement admise mais ces trois types de journaux électroniques étaient déjà distingués.

**Ces publications électroniques remettent donc en cause la chaîne d'information traditionnelle** <sup>131</sup> : comment peut-on en effet identifier un support "immatériel", dont on ne dispose pas ?" <sup>132</sup>

L'apparition de ces publications est encore perçue comme une véritable révolution dans les **bibliothèques et les centres de documentation**, car le support électronique remet également en cause bon nombre des caractéristiques relatives aux publications en série, telles que la "notion de périodicité" (p.12), "les effets de cloisonnement" (p.14) ou encore la revue comme "unité d'information".

Une revue diffusée sur Internet apparaît sous la forme d'un "texte multiforme" (p. 14.), avec un "assouplissement des contraintes de la périodicité", voire une forme d'interactivité pour certaines revues.

De plus, tous ces éléments conduisent à des **rapports nouveaux entre auteur et lecteur, l'éditeur n'étant plus un intermédiaire obligatoire**<sup>133</sup>. Sur le plan documentaire, ils soulèvent un problème de traitement bibliographique et de conservation<sup>134</sup>.

En outre, l'archivage des journaux électroniques représente un enjeu économique pour les éditeurs eux-mêmes <sup>135</sup> mais aussi entre les éditeurs et les agences bibliographiques nationales dans le secteur de la fourniture de l'information bibliographique :

"Si les trois parties - bibliothèques, éditeurs et fournisseurs - ressentent le besoin de s'impliquer dans l'archivage, il y aura au début des **recoupements d'intérêts**. Ceci est probablement une bonne chose, car tous nous vivons en même temps des expériences, et certaines d'entre elles seront vouées à l'échec. Mais, en définitive, l'organisme qui pourra archiver l'information le plus efficacement et au moindre coût tout en fournissant le meilleur accès l'emportera. Il en a toujours été ainsi dans la plupart des industries.[...].

**L'archivage des périodiques doit créer un "business" ou un domaine d'activité pour le meilleur dans ce domaine, quel qu'il soit**"<sup>136</sup>.

<sup>131</sup> Cleveland, Gary [and] Swain, Leigh. Overview of the Internet : origins, future, and issues. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1994, 20, 1, p.41.

<sup>132</sup> Melot, Michel. Les nouveaux enjeux de la normalisation. *Bulletin des bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1993, t.38, n° 5.

<sup>133</sup> En 1976 a été créé le premier centre d'édition électronique regroupant plusieurs sociétés savantes : Le Coadic, Yves F. Les télé-revues : de la revue papier à la revue électronique. *Documentaliste -Sciences de l'information*, 1995, vol.32, n°3, p.135-141(p.136).

<sup>134</sup> Pouzet, Vivette. Le temps des revues sur Internet. *Revue des revues*, ISSN 0980-2797, 1995, n° 19, 1995, p.3-26.

<sup>135</sup> Butcher, David and Rowley, Jennifer. Is electronic publishing viable ? An analysis of the factors of electronic publishing affecting viability in bibliographic & reference publishing". *ASLIB proceedings*, ISSN 0001-253X, october 1995, vol.47, n°10, p.229-232.

<sup>136</sup> Luijendijk, Wim. L'archivage des journaux électroniques. Point de vue du fournisseur. *IFLA 1995*, non paginé.

Le développement de ces publications électroniques en série<sup>137</sup> présente des avantages et des inconvénients non seulement pour les éditeurs<sup>138</sup> mais encore pour les bibliothèques et centres de documentation<sup>139</sup>, en particulier face à la crise des bibliothèques scientifiques<sup>140</sup>. Dans le secteur de l'information scientifique et technique, les publications électroniques entrent même en concurrence avec les publications traditionnelles<sup>141</sup>.

Aussi convient-il de **permettre l'accès à ces publications électroniques**, lesquelles ne représentent actuellement dans l'ensemble qu'une faible minorité par rapport à l'ensemble des publications en série. L'essentiel des documents traités est constitué de publications en série traditionnelles<sup>142</sup>, dont le traitement mérite également d'être amélioré.

## **2. Unifier le contenu des données bibliographiques dans le domaine des publications en série**

Les divergences dans les données échangées ne reposent pas seulement sur les différences de structure, mais aussi sur la signification différente d'un même contenu des données bibliographiques que ce soit dans les bibliothèques, chez les éditeurs et les agences d'abonnement, et, a fortiori, entre ces deux secteurs.

### **ï Améliorer les liens bibliographiques et les accès**

---

<sup>137</sup> Voir le répertoire des publications électroniques : *Directory of E-Serial* / Strangelove. Créé sur Internet, il est disponible, via un journal électronique consacré aux questions relatives aux publications électroniques. Il est également disponible sous sa forme imprimée par le biais de l'Association des bibliothèques de recherche (Association of Research Libraries : ARL) aux Etats-Unis.

<sup>138</sup> Van Marle, Gerard A.J.S. Electronic serial publishing and its effect on the traditional information chain. *Serials*, ISSN 0953-0480, March 1994, vol.7, no1, p.17-28 (p.21-22, en anglais)

<sup>139</sup> Le Coadic, Yves F. Les télé-revues : de la revue papier à la revue électronique. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1995, vol.32, n°3, p.135-141(p.141).

Gimson, Roger. Electronic paper - can it be real ? *Aslib proceedings*, ISSN 0001-253X, june 1995, vol.47, n°6, p.139-143 (p.142).

Grötschel, Martin/ Lügger, Joachim. Wissenschaftliche Kommunikation am Wendepunkt - Bibliothekswesen im Zeitalter globaler elektronischer Netze. *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*, ISSN 0044-2380, Mai-Juni 1995, 42.Jgg, Heft 3, p.287-302.

<sup>140</sup> Idem.

<sup>141</sup> Pouzet, Vivette. Le temps des revues sur Internet. *Revue des revues*, ISSN 0980-2797, 1995, n° 19, 1995, p.3-26 (p.14).

<sup>142</sup> Smith, Geoff. Access to newspaper collections and content in a time of change. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1995, vol.21, n°4, p.282-286.

L'étude relative aux "functional requirements for bibliographic records" de l'IFLA affirme, au début des années 1990, que les banques de données structurées assurent quatre fonctions en plus de la fonction descriptive : **la localisation, les liens, le choix et l'affichage.**

Selon Assumpcio Estivill, deux fonctions ne sont pas suffisamment assurées dans les catalogues actuels : les liens et l'accès.<sup>143</sup> C'est pourquoi, il est nécessaire, dans l'ensemble de l'information bibliographique, publications en série comprises, **d'améliorer les liens bibliographiques et la diffusion des fichiers d'autorité.**

Le projet européen **AUTHOR** (dans le cadre du programme COBRA) a pour objet l'étude des accès aux notices et le transfert des données d'autorité.<sup>144</sup> Il concerne les publications en série par le biais des collectivités-auteurs.

Les **liens bibliographiques** sont particulièrement importants pour les publications en série du fonds ancien. De ce point de vue le format de traitement peut être plus nuancé, à condition de rester **conforme à la structure de l'ISBD(S) et que le format d'échange, l'ISDS, recouvre la même structure et une compréhension commune du contenu.**

**L'indexation** pose le même **problème lors du transfert des données.** A la Bibliothèque nationale de France, les périodiques suivront l'indexation Dewey dans le Système d'information, alors que l'indexation PIRANAS reposant sur la CDU<sup>145</sup> était précédemment utilisée. Une table d'équivalence PIRANAS / Dewey est à l'étude.

L'indexation Dewey est plus généralisée dans les réseaux de bibliothèques, notamment nord-américaines, et utilisée conjointement à la CDU dans le format ISDS. L'utilisation d'une référence commune constitue, en général, un avantage dans le cadre de l'échange de données.

## ï **Améliorer les conditions de transfert des données multilingues : vers l'UNICODE**

L'UNICODE semble être une solution adaptée au transfert des données multilingues :

"Que ferons-nous lorsque nous aurons à mettre à disposition de nos lecteurs, sur un OPAC étendu, des documents électroniques reçus des éditeurs en codage universel? Cette question risque malheureusement de nous occuper dans les années à venir. Il faudra cependant rompre un jour l'isolement dans lequel nous nous sommes enfermés. Quand? Comment? A quel coût? Voilà un beau sujet de

<sup>143</sup> Estivill, A. IFLA study on functional requirements for bibliographic records : Comments on the Study. *ICBC, International Cataloguing and Bibliographic control*, July/september 1995, vol.24, No3, p.44-45 (p.44, en anglais).

<sup>144</sup> Zillhardt, Sonia. Cobra : une action concertée entre bibliothèques nationales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°1, p.66-69.

<sup>145</sup> CDU : Classification décimale universelle.

réflexion pour la profession, d'autant plus qu'il existe aussi un standard de fait, concurrent de la norme ISO, développé par le consortium nord-américain UNICODE, et qui semble répondre aux attentes des professionnels de la bibliographie aux Etats-Unis"<sup>146</sup>.

C'est pourquoi certaines études sont menées afin de **promouvoir l'instauration de l'Unicode dans les bases bibliographiques**. Ainsi, par exemple, le projet européen **CHASE** (CHAracter sets in Europe) a pour objectif d'encourager l'utilisation de l'Unicode par les services bibliographiques en Europe.

En cours d'instauration progressive, UNICODE et les différents jeux de caractères seront introduits dans les différents systèmes via des logiciels au lieu de disposer d'emblée d'un jeu de caractères de toutes les langues<sup>147</sup>. Cette évolution dépend en effet non seulement de la grande **variété des alphabets** de par le monde, mais aussi du **choix de leur transcription sur le plan informatique**, en harmonisation avec les normes nationales et internationales.<sup>148</sup> Récemment, UNICODE a fait l'objet d'une légère modification dans le cadre de la norme ISO 10646, laquelle est l'équivalent de l'Unicode au niveau de la normalisation internationale.

#### ï **Améliorer le format des données locales : de l'utilité d'un format des données locales compatible avec les échanges en réseaux**

Une nouvelle norme internationale de données locales, l'ISO 10324 (Summary holdings statements) vient d'être homologuée par l'AFNOR et sera communiquée prochainement. Cette norme sera installée dans le futur système d'information de la Bibliothèque nationale de France.

#### ï **Enrichir les éléments de données commerciales**

De plus, le contenu des notices peut être élargi à des données commerciales tel que le prix des publications au numéro, à l'abonnement, et surtout à l'adresse de la commande (éditeur, routeur; et aussi l'adresse on-line (URL : uniform resource location) pour la connexion aux publications électroniques en série).

---

<sup>146</sup> Lupovici, Catherine. Révolution électronique et normalisation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1993, t.38, p.29.

<sup>147</sup> L'UNICODE serait implanté dans le futur système d'information de la Bibliothèque nationale de France (information à mettre au conditionnel).

<sup>148</sup> Charles Bigelow et Kris Holmes, trad. française de Héloïse Tissot. Création d'une police UNICODE. *Les cahiers Gutenberg*, ISSN 1140-9304, juin 1995, n° 20, p. 81-98.

## ï Promouvoir le dépouillement de certains périodiques

Il conviendrait de promouvoir le dépouillement de certains périodiques (au vu d'études statistiques de consultation), et de **créer ainsi des liens entre les bases de données bibliographiques (structurées) et les bases documentaires**.<sup>149</sup>

L'intégration des sommaires et des résumés peut être particulièrement intéressante pour les chercheurs, car, bien souvent, dans les communications scientifiques, les articles sont cités sans faire référence à la publication.

La saisie des sommaires et des résumés caractère à caractère semble contre-indiquée à cause de la perte de temps occasionnée. Il existe désormais des systèmes de **scannérisation** déjà utilisés par des entreprises de service privées, telle que Swetscan, qui permettent d'envisager la **recherche directement dans les sommaires et les résumés**.

## ï Améliorer la coopération entre les bibliothèques et le monde de l'édition

Selon le *Rapport final* réalisé par TOSCA Consultants pour la Commission européenne, Direction générale XIII, **"l'utilisation des formats MARC réduit aujourd'hui le marché de la diffusion de l'information bibliographique aux seules bibliothèques"**<sup>150</sup>.

Il serait donc utile de créer des "passerelles" entre les formats des éditeurs et les formats des bibliothèques, selon les contextes d'utilisation.

Actuellement, les principaux formats utilisés par les éditeurs sont l'**EDI**, Electronic Data Interchange pour "l'échange de données électroniques" et le **SGML**<sup>151</sup> pour la structuration des textes. Le format SGML est actuellement utilisé dans "presque tout produit de gestion de document ou de traitement de texte."<sup>152</sup>

L'EDI est principalement utilisé pour l'échange de données dans le domaine commercial. Aussi serait-il intéressant de déterminer les éléments d'un rapprochement entre les formats qui permettrait un échange de données utile aux mondes des éditeurs et des bibliothèques<sup>153</sup>.

<sup>149</sup> Voir aussi : Chapitre I. II. 3.2.

<sup>150</sup> *Rapport final : Modèles pour la fourniture de services en Europe basés sur les données bibliographiques nationales* / Commission européenne, Direction générale XIII, novembre 1995 [Rapport réalisé par TOSCA consultants]; p. 45.

<sup>151</sup> SGML : Standard Generalized Markup Language.

<sup>152</sup> Ottavj, Luc. Systèmes d'information sur Internet. *Les cahiers Gutenberg*, ISSN 1140-9304, Janvier 1995, n° 19, p. 3-26; p.28.

<sup>153</sup> Bourne, Ross. National bibliographies - Do they have a future ? *Alexandria*, ISSN 0955-7490, 1993, 5 (2), p. 99-109 (p.105, en anglais).

Parmi les projets en cours, le groupe européen **EDiTEUR** auquel participe le Centre international de l'ISSN est chargé de **l'étude de la transmission des périodiques**.

Le rapprochement entre le SGML et les formats structurés selon les ISBD présenterait un double avantage; d'une part, **l'automatisation des traitements** et d'autre part **l'échange de données entre des textes "marqués" SGML et des formats structurés selon les ISBD** <sup>154</sup>.

Dans le premier cas, cela permettrait **l'intégration directe de textes "marqués" SGML vers des bases de données structurés selon les ISBD** <sup>155</sup>.

Dans le cadre de la Commission des Communautés européennes (DG 13), le projet ELSA, Electronic Library SGML Applications, produira un prototype de système orienté-utilisateur servant de support à la fourniture et au traitement d'articles de journaux en mode plein texte. Ces articles sont transmis à distance en format SGML. L'objectif est triple :

- mettre au point un prototype de système client-serveur,
- estimer ses possibilités et son emploi pour de nouveaux services dans les bibliothèques,
- susciter des retours d'information sur la gestion et les modalités d'emploi vers l'émetteur du document.

Dans le second cas, la normalisation et/ou les conversions entre les formats SGML et le format d'échange UNIMARC <sup>156</sup> permettrait un **échange de données entre le monde de l'édition et celui des bibliothèques**.

---

<sup>154</sup> *Idem* (p.250-251).

<sup>155</sup> Pitti, Daniel V. Standard Generalized Markup Language and the Transforming of Cataloguing. *The Serials Librarian*, ISSN 0361-526X, 1994, vol.25, n° 3/4, p.243-253 (p.249-252, en anglais).

<sup>156</sup> Un programme de conversion est étudié dans le cadre du programme COBRA.



## CONCLUSION

L'échange de données bibliographiques représente une **fonction essentielle** de l'information bibliographique. Si l'évolution des technologies de communication accélère les processus de circulation de cette information, il demeure néanmoins indispensable de **s'assurer de normes et de formats compatibles**. La normalisation consiste non seulement à fournir des structures communes à l'ensemble des partenaires de l'échange mais aussi à définir **le contenu des données échangées**. C'est pourquoi il est nécessaire de déterminer les éléments communs entre le monde de l'édition et les bibliothèques dans le cadre de l'élargissement de la production des données à d'autres fournisseurs.

L'échange repose en effet sur une **entente commune sur la forme et surtout sur le contenu de l'information**. C'est un principe qu'il s'agit de ne pas perdre de vue dans le cadre d'un rapprochement entre le monde des bibliothèques et de l'édition. Dans cette perspective, le rôle des agences bibliographiques nationales est déterminant en tant que principaux fournisseurs de données bibliographiques.

## BIBLIOGRAPHIE

*Actualités de la Bibliothèque nationale de France*, n°3, janvier-février-mars 1996 : "Collecter, traiter : les coulisses du dépôt légal", p 4-5

Agenjo, Xavier [et] Hernandez, Francisca. Quality versus over-information in the use of electronic resources. *European research libraries cooperation : the LIBER Quaterly*, ISSN 1018-0826, 1995, n°5, p.405-412

Anderson, Bill. History of the CONSER Program 1986-1994. *Serials review*, vol.21, Summer 1995, p.1-16

*Babel aujourd'hui : l'accès multilingue et multi-écritures à l'information / AFNOR*, 17 octobre 1995

Belayche, Claudine. Le réseau, le réseau vous dis-je! *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 3e trimestre 1995, n°168.

Bigelow, Charles et Holmes, Kris; trad. française de Héloïse Tissot. Création d'une police UNICODE. *Les cahiers Gutenberg*, ISSN 1140-9304, juin 1995, n° 20, p. 81-98

Boudet, Isabelle. Agence bibliographique nationale française : tradition et innovation. *IFLA 1995, sélection des communications*, p.34-41

Bourdon, Françoise. Les réservoirs : BN-Opale, Réservoir national de données bibliographiques et d'autorité. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.15-22

Bourne, Ross. National bibliographies - Do they have a future ? *Alexandria*, ISSN 0955-7490, 1993, 5 (2), p. 99-109

Briot, Laurence. L'abécédaire des normes documentaires. *Archimag*, mars 1995, n°82

*Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163

*Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006. Paris, 1993, t.38, n°5

Butcher, David and Rowley, Jennifer. Is electronic publishing viable ? An analysis of the factors of electronic publishing affecting viability in bibliographic & reference publishing. *ASLIB proceedings*, ISSN 0001-253X, october 1995, vol.47, n°10, p.229-232

Cazabon, Marie-Renée. Un catalogage allégé. *Bulletin des bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1993, t.38, n° 5, p.42-43

Cleveland, Gary [and] Swain, Leigh. Overview of the Internet : origins, future, and issues. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1994, 20, 1, p. 16-21

*Die Deutsche Bibliothek : Gesamtarchiv und Nationalbibliographisches Informationszentrum, zentrale Sammeln, Erchließen, Vermitteln.*- Frankfurt a. M. Leipzig, 1991

Duchemin, Pierre-Yves. BN-OPALINE. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5364, 2e trimestre 1994, n°163, p. 23-27

Estivill, A. IFLA study on functional requirements for bibliographic records : Comments on the Study. *ICBC, International Cataloguing and Bibliographic control*, July/september 1995, vol.24, n°3, p.44-45

Gabel, Gernot H. Les bibliothèques universitaires allemandes : les enjeux actuels. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1996, t.41, n°2, p.52-59

Gimson, Roger. Electronic paper - can it be real ? *Aslib proceedings*, ISSN 0001-253X, june 1995, vol.47, n°6, p.139-143

Godefroy, Pierre. Le réseau international de l'ISSN. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.40-41

Grötschel, Martin / Lügger, Joachim. Wissenschaftliche Kommunikation am Wendepunkt -Bibliothekswesen im Zeitalter globaler elektronischer Netze. *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*, ISSN

0044-2380, Mai-Juni 1995, 42.Jgg, Heft 3, p.287-302

*ISBD (G) : General International Standard Bibliographic Description* : annotated text / International federation of library associations and institutions; prepared by the Working Group on the General International Standard Bibliographic Description set up by the IFLA Committee on Cataloguing. London : IFLA International office for UBC, 1977

*ISBD (S) : International Standard Bibliographic Description for Serials (description bibliographique internationale normalisée des publications en série )* / Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. Montréal : Bibliothèque nationale du Québec, 1993

Johnson, Ian M. ISSN compact : ISSN register on CD-Rom. *Managing information*, ISSN 1352-0229, dec. 1995, 2 : 12, p.50-51

Le Coadic, Yves F. Les télé-revues : de la revue papier à la revue électronique. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1995, vol.32, n°3, p.135-141

Leresche, Françoise. Du format d'échange au format de travail. *Journée d'étude*, Bruxelles, 8 décembre 1994

Leskien, Hermann. Bibliothekspolitik für Benutzer einer grossen wissenschaftlichen Bibliothek - Verhältnisse in Deutschland. *European Research Libraries Cooperation : the LIBER Quarterly*, ISSN 1018-0826, 1995, n°5, p.55-67

Li, Weiming. Influential variables in serials automation : an australian case study. *The serials librarian*, ISSN 0361-526X. 1994, vol.25 (1/2), p. 97-98

*Libraries programme : synopses of projects, telematic systems in areas of common interest 1990-1994* / Commission of the European Communities, Directorate General XIII. Preprint for EFLC conference, 12-14 october 1994

Luijendijk, Wim. L'archivage des journaux électroniques. Point de vue du fournisseur. *IFLA 1995*, non paginé

Lupovici, Catherine. Révolution électronique et normalisation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1993, t.38, n°5, p.29

*Manuel de l'ISDS* / Version française établie par le Centre national d'enregistrement des publications en série, Bibliothèque nationale. Paris : Centre international de l'ISDS, 1986, p.1. [Actuellement en cours de révision].

Marandas, Catherine. Le Centre national d'enregistrement des publications en série. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.42-43

Mattenet, Catherine. Le paysage actuel de la normalisation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006. Paris, 1993, t.38, n°5, p.14-21.

Mc Kercher, Bob, Xin-Chang, Phylis. A comparison of USMARC for System design. *ICBC : International Cataloguing and Bibliographic Control*, ISSN 1011-8829, april/june 1995, vol 24, n°2, p.21-25

Mc Lean Campbell, James. Zeitschriftendatenbank (ZDB). CD-ROM-Ausgabe. *The serials librarian*, ISSN 0361-526X. 1994, vol.26, Nr 2, p.137-139

Melot, Michel. Les nouveaux enjeux de la normalisation. *Bulletin des bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1993, t.38, n° 5

Niel, Annick. Les sources bibliographiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1994, n°3, p.30-33

Nilsson, Kjell. Planning for Document supply : Sweden and Scandinavia. *Interlending & document supply*, 1994, vol. 22, n°1, p.3-6

*Numéro international normalisé pour les publications en série (ISSN) : Rapport d'activité, 11e Réunion de l'Assemblée générale du Centre International.*- Paris, Maison de l'UNESCO, 24-25 avril 1996

Ottavj, Luc. Systèmes d'information sur Internet. *Les cahiers Gutenberg*, ISSN 1140-9304, janvier 1995, n° 19, p.3-26

Paquel, Norbert. L'explosion du multimédia et des réseaux : choix et maîtrise des outils.

*L'informatique documentaire. Bulletin du Centre de Hautes études internationales d'informatique documentaire*, juin 1995, 1er et 2e trimestre, n°57 et 58

Permanent UNIMARC Committee, terms of reference and procedures. *ICBC : International Cataloguing & Bibliographic Control*, ISSN 1011-8829, October/December 1992, p.51-52

Pitti, Daniel V. Standard Generalized Markup Language and the Transforming of Cataloguing. *The Serials Librarian*, ISSN 0361-526X, 1994, vol.25, n° 3/4, p.243-253

Plassard, Marie-France. The IFLA Core Programme for Universal Bibliographic Control and International MARC (UBCIM) : Recent developments and current state. *Alexandria*, ISSN 0955-7490, 1994, Vol. 6, n°2, p. 145-153

Pouzet, Vivette. Le temps des revues sur Internet. *Revue des revues*, ISSN 0980-2797, 1995, n° 19, 1995, p.3-26

*Rapport annuel 1995 / Bibliothèque nationale de France*, Agence bibliographique nationale, ISSN-France.

Rapport final : *Modèles pour la fourniture de services en Europe basés sur les données bibliographiques nationales. Rapport réalisé par TOSCA Consultants / Commission européenne*, Direction générale XIII, novembre 1995

*Réunion des directeurs de centres ISSN*, Ljubljana, 1995.

Rolle, François. Deux outils pour les bibliothèques distribuées. *Bulletin des bibliothèques de France*, ISSN 0006-2006, 1995, t. 40, n°5, p.50-53

Salomonsen, Annika. The european national libraries cooperative project on CD-ROM : results, experiences and perspectives. *Alexandria*, ISSN 0955-7490, 1993, 5 (3), p. 193-200

Santiago, Suzanne. ISDS and Union catalogues. *IFLA Journal*, ISSN 0340-0352, 1991, vol.17, n°1, p.13-19

Cathro, Warwick S. The role of national libraries in the distribution of bibliographic records. In : *Seminar on bibliographic records / Ed by Ross Bourne*. München, London, New-York, Paris. K.G. Saur, 1992, p.101-113

Smith, Geoff. Access to newspaper collections and content in a time of change. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1995, vol.21, n°4, p.282-286

Tarin, Marie-Joëlle. L'utilisation des réservoirs: quel avenir pour l'information bibliographique? *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, ISSN 0004-5365, 2e trimestre 1994, n°163, p.45-46

Touchelay, Corinne. Au coeur du futur catalogue collectif. *Trajectoires*, ISSN 1264-6490, juin 1993, n°2, p.8

Van Marle, Gerard A.J.S. Electronic serial publishing and its effect on the traditional information chain. *Serials*, ISSN 0953-0460, vol.7, n°1, March 1994, p.17-28

Voltzenlogel, Bernard. Enquête-express sur les modes d'approvisionnement et d'utilisation des notices bibliographiques. *Transversales Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt*, ISSN 0988-8705, 1995, nov. p.20-23

Wayne, Jones. A proposal to minimize the differences between the ISSN interchange format and the CANMARC/ UNIMARC/etc. formats. *International Standard Serial Number (ISSN), 21st meeting of directors of ISSN centres*. Ljubljana, 19-22 september 1995

Weynrich, Herb. Accessing european serials cataloging records through the Internet. *The serials librarian*, ISSN 0361-526X, 1995, vol.26, n°2, p.65-74

Witt, Maria and Leresche, Françoise. Cataloguing practice in France. *ICBC : International cataloguing bibliographic control*, ISSN 1011-8829, July/september 1995, vol.24, no3, p.49-50

Woodward, Hazel. The impact of electronic information on serials collection management. *IFLA journal*, ISSN 0340-0352, 1994, vol.20, n° 1, p.35-45; p.40

Yeates, Robin. CD-Rom Networking is still alive. *Managing information*, ISSN 1352-0229, dec 1995, 2:1, p.32-34

Zillhardt, Sonia. COBRA : une action concertée entre bibliothèques nationales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, ISSN 0006-5006, 1996, t.41, n°1, p. 66-69

## DEFINITIONS

**Accès à la description bibliographique :** Tout ce qui permet de trouver un document dans un catalogue. En premier lieu, le titre propre du document, puis les vedettes appelées aussi entrées qui permettent la recherche (*Le métier de bibliothécaire*)

**Accès ou point d'accès à la description bibliographique :**

1. Mot, expression ou code donnant accès à une notice bibliographique.
2. Type de mot, expression ou code donnant accès à une notice bibliographique, à des notices d'autorité pour un contrôle des accès efficace.

**Banque de données :** Ensemble de données relatif à un domaine défini des connaissances et organisé pour être offert aux consultations d'utilisateurs (*arrêté du 22 décembre 1981*)

**Base de données :** Ensemble de données organisé en vue de son utilisation par des programmes correspondant à des applications distinctes et de manière à faciliter l'évolution indépendante des données et des programmes (*arrêté du 22 décembre 1981*)

**Bases de données :** Les bases structurées contiennent des informations numériques ou textuelles organisées dans des champs (nom, prix, etc.) et permettent la réalisation des fichiers de gestion de l'entreprise, de banques d'information factuelles ou de bases contenant des informations graphiques géométriques. Elles sont gérées par les logiciels de gestion de bases de données. Ils permettent des extractions selon des points de vue variés et maintiennent une cohérence d'ensemble. Ils sont également exploités pour repérer des documents non structurés, en liant ceux-ci (photographies, images de pages, documents techniques) à des fiches dans la base. (*L'informatique documentaire / Norbert Paquel*)

**Bases documentaires :** Les données non structurées sont en général organisées autour de textes. Elles sont gérées par les logiciels documentaires qui les repèrent par une recherche sur leur sens.

Ces recherches documentaires permettent seules de répondre à des demandes complexes dans de grandes bases, comme "trouver les documents publiés pendant telle période de temps, traitant de la réglementation sur les maladies du bétail - sauf les moutons - dans les pays scandinaves et dans les pays baltes".

Les recherches portent sur des champs pré-indexés des documents (titres, auteurs, mots clé), sur le texte lui-même (recherche en texte intégral), ou sur les deux. (*L'informatique documentaire / Norbert Paquel*)

**Bibliographie nationale :** Bibliographie recensant et décrivant des documents publiés sur le territoire d'un seul pays ou écrits dans la ou les langues du pays (*Vocabulaire de la documentation*)

**Catalogage courant :** Catalogage des acquisitions de l'année en cours.

**Catalogage rétrospectif :** Catalogage des documents autres que ceux de l'année en cours

**Catalogue collectif :** Instrument d'identification et de localisation de documents répertoriant sur un support unique les collections de plusieurs organismes documentaires. (*Vocabulaire de la documentation*)

**CD-ROM : Compact disc read only memory :** disque compact dont la technologie permet une grande capacité de stockage d'images, textes ou graphiques sous une forme numérique (*Vocabulaire de la documentation*)

**Champ ou zone :** Rubrique élémentaire dans un enregistrement (champs titre, date, auteur) (*Vocabulaire de la documentation*)

Sur un support ou en mémoire, suite d'emplacements consécutifs réservés à une catégorie particulière de données (*Dictionnaire de l'informatique*)

Chaîne de caractères définie, identifiée par une étiquette et contenant une ou plusieurs sous-zones (*Manuel Unimarc*)

**Clé** : Identificateur faisant partie d'un ensemble d'éléments de donnée (*Dictionnaire de l'informatique*)

**CNEPS** : Centre national d'enregistrement des publications en série, devenu ISSN France, à l'Agence bibliographique nationale.

**Contrôle bibliographique universel** : Programme international dont les principes, défendus par l'IFLA et l'UNESCO, ont été énoncés au début des années 1970. Selon ces principes, chaque pays doit se doter d'une agence bibliographique nationale ayant pour mission de collecter les documents constituant le patrimoine national en s'appuyant sur une législation de dépôt légal, de recenser ces documents dans une bibliographie nationale officielle et de diffuser cette information bibliographique à l'échelon national et international. La réalisation du contrôle bibliographique national dans chaque pays et l'échange international des données bibliographiques constituées devraient permettre la mise en place d'un contrôle bibliographique universel.

**Conversion** : Modification de forme et représentation de données, suivant certaines règles, préservant totalement leur signification (*Vocabulaire de la documentation*). Transformation d'une valeur pour représenter la même donnée selon des types de données différents (la conversion peut provoquer une perte d'information) (*Dictionnaire de l'informatique*)

**Conversion rétrospective** : Conversion d'un catalogue depuis un support imprimé vers un support informatique.

**Déchargement** : Opération informatique qui permet de transférer des notices bibliographiques à partir d'un CD-ROM ou d'une base de données vers le système bibliographique interne (*Archimag*)

**Dépouillement** :

1. Repérage et sélection d'informations contenues dans un document en fonction de critères prédéterminés.
2. Dans le cas d'une publication en plusieurs volumes, éléments bibliographiques propres à chacun des volumes. (*Vocabulaire de la documentation*)

Dans le domaine des périodiques, il s'agit du catalogage des articles d'un périodique (*Le métier de bibliothécaire*)

**Description bibliographique** : Ensemble de données bibliographiques relatives à un document généralement prises dans celui-ci et servant à son identification [...] (*Vocabulaire de la documentation*)

**Document** : Ensemble d'un support d'information, des données existant sur ce support et de leur signification (*Vocabulaire de la documentation*)

**Donnée** : Représentation d'une information sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement (arrêté du 22 décembre 1993)

**Données codées** : Dans un format bibliographique, informations exprimées sous forme de codes, par opposition aux données textuelles.

**Données locales (la cote)** : Informations relatives à un exemplaire et à sa localisation et figurant soit dans la notice bibliographique, soit dans une notice d'exemplaire liée à une notice bibliographique. (*Vocabulaire de la documentation*).

**Données textuelles** : Données destinées à être affichées dans un catalogue par opposition aux données codées (*Manuel de l'UNIMARC*)

**Echange bibliographique** : Fourniture de notices bibliographiques ou d'autorité. Dans cette expression, le mot échange n'implique pas obligatoirement réciprocité.

**En ligne** : Mode d'utilisation d'un système dans lequel les informations sont immédiatement traitées par l'ordinateur. L'échange d'information a lieu en temps réel (*Vocabulaire de la documentation*).

**Enregistrement** : Document résultant de l'inscription automatique d'informations sur un support, à l'aide d'appareils divers (*Vocabulaire de la documentation*). Ensemble de données considéré comme un tout (*Dictionnaire de l'informatique*)

**Etat de collection** : Mention indiquant le nombre de volumes ou d'années d'une publication en série possédée par un organisme

documentaire (*Vocabulaire de la documentation*).

**Fichier** : Collection ordonnée d'enregistrements de même nature. Un fichier est structuré logiquement, il est caractérisé par un mode d'accès, son organisation, son ou ses supports (*Vocabulaire de la documentation*).

Ensemble identifié d'enregistrements rangé en mémoire ou traité comme un tout (*Vocabulaire de la documentation*)

**Format** : Agencement structuré d'un support de données. Disposition des données elles-mêmes (*arrêté du 30 décembre 1983*)

**Format bibliographique** : Format utilisé pour des notices bibliographiques

**FTP (File Transfer Protocol)** : Protocole de transfert de fichiers utilisé sur Internet. Il définit les règles de transfert des fichiers entre deux machines (Internet. *Que sais-je?*, n°3073).

**Lien** :

1. - Dispositif de relation entre deux notices de même nature d'un catalogue informatisé, et permettant à un catalogueur d'accéder à partir de l'autre. Ce lien peut être hiérarchisé ou non. Exemple : liens entre notices bibliographiques.
2. - Dispositif de relation entre deux notices de nature différente d'un catalogue informatisé. Exemple : liens entre une notice bibliographique et une notice d'autorité.
3. - Dans une notice bibliographique, données permettant d'afficher les éléments significatifs d'une autre notice avec laquelle existe intellectuellement une relation, hiérarchique ou non, et constituant éventuellement un accès à la notice contenant ces données

**Liste d'autorité** : Liste des vedettes ou des termes qui doivent être obligatoirement et nécessairement utilisés dans le catalogage ou l'indexation (*Vocabulaire de la documentation*).

**Localisation** : La représentation sous une forme textuelle ou codée du lieu où un document est habituellement stocké. La localisation peut représenter un établissement ou l'un de ses services, un bâtiment ou l'une de ses parties, un fonds, ou une combinaison de plusieurs de ces éléments. (*Vocabulaire de la documentation*).

**Notice bibliographique** : Ensemble des éléments présentant la description

bibliographique et la vedette d'un document pour le classement dans un catalogue ou une bibliographie (*Vocabulaire de la documentation*).

**Point d'accès** : Un nom, un mot, un code, etc. utilisé pour rechercher ou retrouver une notice dans un catalogue (*Manuel Unimarc*)

Voir aussi : Accès à la description bibliographique

**Réservoir de notices** : base bibliographique mise à disposition des bibliothèques et centres de documentation pour le téléchargement des notices, selon des conditions éventuellement fixées par convention.

**Titre-clé** : Nom donné à une publication en série, indissociable du numéro international normalisé des publications en série (ISSN) dans le système international de données sur les publications en série (ISDS) (*Vocabulaire de la documentation*).



**ADRESSES UTILES :****Centre international de l'ISSN**

20, rue Bachaumont

75002 Paris

Tél. 44 88 22 20

**Agence bibliographique nationale**

2, rue Vivienne

75084 Paris Cedex 02

Tél. 47 03 76 50

Télécopie : 47 03 85 86

**ISSN France :**

Bibliothèque nationale de France

Agence bibliographique nationale

ISSN France

Tél. (1) 47 03 87 87

Tél. (1) 47 03 87 98

Tél. (1) 47 03 88 00

**Dépôt légal-périodiques**

Agence bibliographique nationale

Bibliothèque nationale de France

2, rue Vivienne

75084 Paris Cedex 02

Tél. (1) 47 03 88 83

**Normes relatives aux publications en série,****(ISSN, ISBN, présentation, etc.)**

AFNOR

Tour Europe

92049 Paris La Défense Cedex

Tél. : 33 1 42 91 55 55

Télécopie : 33 1 42 91 56 56

**ABES****(CCN, Pancatalogue, Rameau, Téléthèse)**

25 rue Guillaume Dupuytren

34196 Montpellier cedex 5

Tél. : 67 54 84 10

**Codes à barres**

GENCOD

13, Boulevard Lefèbvre

75015 Paris

Tél. : 33 1 53 68 05 60

Télécopie : 33 1 45 31 09 50

## Index

- Accès (points d'), 58
- Bases de données, 16; 53  
Bases documentaires, 16
- Catalogues collectifs nationaux, 46  
CCN-PS, 49  
CD-ROM, 52  
Centre international de l'ISSN  
(missions), 20  
Centre national allemand de l'ISSN, 47  
COBRA, 10; 59  
Code barre, 30  
CODEN, 30  
CONSER, 46  
Core records, 37
- Dépouillement de périodiques, 18  
Description bibliographique, 15  
Diffusion sélective de l'information, 8  
Données bibliographiques (objectifs),  
14
- Echange d'informations  
bibliographiques, 6  
EDI, 61  
Edition et bibliothèques, 19  
en ligne (interrogation), 54
- Format d'échange, 23  
Format de travail, 23
- Indexation Dewey, 59  
INTERNET, 34; 53  
Internet, 54  
ISBD, 31  
ISBD (S), 32  
ISDS, 28  
ISO 2709, 33  
ISO 3297, 11  
ISSN (description de l'), 32  
ISSN Compact, 35; 41  
ISSN France, 42
- Liens bibliographiques, 58
- MARC, 25  
Métric, 10
- Normalisation, 22  
NOSP, 49
- OCLC, 36  
OSIRIS, 34
- Publications en série électroniques, 55
- Réseau d'échange (bibliothèques), 7  
Réseau de l'ISSN, 12  
Réseau international de l'ISSN, 39; 40  
réseaux, 36  
Rétrospectif (traitement), 31
- SGML, 61  
Statistiques (bibliothèques), 10  
Suivi bibliographique, 11
- Traitement avant parution, 52  
Traitement bibliographique des  
publications en série, 13  
Transfert de données, 33
- UNIMARC, 26  
USEMARCON, 26
- ZDB, 47

## Liste des annexes

ANNEXE 1 : **Les organismes de normalisation  
et la normalisation relative à l'échange de  
données bibliographiques**

ANNEXE 2 : **Le format ISDS**

ANNEXE 3 : **Le vocabulaire de la recherche**

## ANNEXE 1 : Les organismes de normalisation et la normalisation relative à l'échange de données bibliographiques

### L'AFNOR

En France, les normes sont élaborées au sein de l'AFNOR<sup>157</sup> par un ensemble de commissions de normalisation, piloté par la **Commission générale 46** "Information et documentation".

Les sous-comités directement concernés par l'échange sont les suivants :

- Le **Sous-comité 4** (SC 4) est chargé de l'informatisation en documentation,
- Le **Sous-comité 9** (SC 9) est chargé de la "Présentation, de l'identification et de la description des documents".

Les travaux sur le catalogage des publications en série sont menés par ce SC 9, au sein de la Commission nationale 66/GE 11.<sup>158</sup>

Rappelons ici que les normes de catalogage homologuées NF ont force de loi. Les autres normes sont des fascicules de documentation (des documents de travail).

Dans le domaine des publications en série, la norme **Z 44-063**, actuellement en cours de révision, a été publiée pour la première fois en 1979.

### Le Comité européen de normalisation

De manière générale, le CEN assume les **travaux européens de normalisation**.

"Il regroupe les comités de normalisation des douze pays de la Communauté européenne et des six pays de l'**Association européenne de libre échange (AELE)**. Il s'ouvre également aux pays de l'ex-Europe de l'Est.

Les Comités membres du CEN sont aussi comités membres de l'ISO. Les CEN et l'ISO ont conclu un accord, en 1991, appelé **Accord de Vienne**, qui prévoit la liaison, la coopération et circulation de l'information entre ces deux organismes.

En vertu de l'accord de 1991, le CEN ne débute des travaux de normalisation qu'en l'absence de normes internationales. C'est pourquoi les normes européennes depuis 1991 ont une **valeur équivalente aux normes internationales**.

De même, toute norme européenne ayant **vocation à se substituer aux normes nationales**, il importe que la France prenne une part active à ses travaux, car les normes déterminent également ce que sera l'information bibliographique de demain<sup>159</sup>. Ces travaux se répartissent, selon les domaines, dans 239 comités techniques (situation de 1993).

---

<sup>157</sup> Pour connaître l'ensemble des travaux AFNOR, consulter le *Catalogue Afnor*, édition annuelle.

Il existe également un *Recueil de normes françaises "Documentation"*, éd. 1993.

Tome 1 : *Présentation des publications, translittération, informatisation de la documentation*

Tome 2 : *Catalogage*

<sup>158</sup> *Rapport d'activité pour 1995 de la Commission générale CG 46 "Information et documentation"* / AFNOR, 1995-12-26; p.7.

<sup>159</sup> Cf Chapitre III. Partie II.

## L'ISO (International Standard Organisation)

La **Commission TC 46** est chargée, au sein de l'ISO<sup>160</sup>, des travaux concernant l'information et la documentation : "Normalisation des pratiques en usage dans les bibliothèques, les centres de documentation et d'information, les services d'indexation et d'analyse, les archives, ainsi que dans les domaines de la science de l'information et de l'édition."<sup>161</sup>

Les sous-comités directement concernés par l'échange sont les suivants :

- Le **Sous-comité 4** [Echange d'informations bibliographiques sur support magnétique, organisation des données],

-Le **Sous-comité 9** [Présentation, identification et description des documents],

sont en rapport direct avec l'échange de données bibliographiques.<sup>162</sup>

Parmi les normes documentaires en relation directe avec l'échange de données et validées par l'ISO <sup>163</sup>, citons : l'**ISO 3297 (ISSN)**, l'**ISO 2108 (ISBN)**, l'**ISO 8459-1**, l'**ISO 8459-2**.

- **L'ISO 8459-1** : "décrit les éléments nécessaires à un échange de données entre organismes prêteurs et emprunteurs"

- **L'ISO 8459-2** : "qui répertorie les éléments de données et les messages nécessaires dans les transactions d'acquisitions et de documents."<sup>164</sup>

## Le rôle de l'IFLA

L'IFLA<sup>165</sup> participe de manière plus ou moins formelle à la normalisation<sup>166</sup>. Par exemple, les normes de catalogage ont pour origine des travaux au sein de l'IFLA. Il n'est pas rare, en effet, que les membres des commissions de normalisation soient également membres de la Fédération.<sup>167</sup>

Au sein de l'IFLA, il existe notamment une **Section des publications en série** dont les domaines d'intérêt sont :

"le contrôle bibliographique et l'accès aux publications en série, la protection et la conservation de ces documents, le maintien de relations entre les bibliothécaires et les autres organisations et groupes professionnels (i.e. diffuseurs, éditeurs et services d'analyse et d'indexation), les conséquences de la technologie sur toutes les activités liées aux publications en série et les besoins particuliers des pays en développement.

Pour mettre en oeuvre ces objectifs, la Section coordonnera ses travaux, quand cela sera nécessaire avec ceux des cinq programmes fondamentaux ainsi qu'avec ceux des autres sections de l'IFLA., notamment la section de catalogage. L'état de ses travaux est publié régulièrement"<sup>168</sup>.

Depuis 1991, le **Contrôle bibliographique universel et MARC international (UBCIM)** <sup>169</sup> est un programme qui vise à améliorer l'échange entre les bibliothèques et

<sup>160</sup> ISO : Organisation internationale de normalisation.

<sup>161</sup> *ISO memento*, 1996.

<sup>162</sup> Les normes internationales ISO sont répertoriées dans le *Catalogue des normes internationales*, édition annuelle.

<sup>163</sup> Briot, Laurence. L'abécédaire des normes documentaires. *Archimag*, n°82, mars 1995, p.57-59 (p.57).

<sup>164</sup> *Idem*, p.57.

<sup>165</sup> IFLA ( International federation of librarian association : la fédération internationale des associations de bibliothécaires).

<sup>166</sup> La dernière réunion de l'IFLA s'est tenue à Istanbul le 20 août 1995 (*Compte rendu annuel*).

<sup>167</sup> Mattenet, Catherine. Le paysage actuel de la normalisation. *Bulletin des bibliothèques de France*, Paris, t.38, n°5, 1993: , p.14-21; p.18.

<sup>168</sup> *Programme à moyen terme, 1992-1997* / édité par le Bureau Professionnel de l'IFLA et préparé par Hope E. A. Clement. La Haye, 1992; p. 57.

<sup>169</sup> *Idem*, p.18.

entre les agences bibliographiques nationales en favorisant spécialement "la normalisation des descriptions bibliographiques" et aussi "la normalisation relative au choix et la forme des points d'accès dans les notices bibliographiques."

L'UBCIM<sup>170</sup> travaille en association avec la **Division du Contrôle Bibliographique** et des sections qui la composent, telle que la **Section Technologie de l'information**.

Il est aussi concerné par les activités d'autres sections et divisions, d'autres organisations se rapportant à sa mission, telles que le **Comité technique 46 de l'ISO (ISO/TC46)**, le groupe **Text Encoding Initiative, l'ISDS** et **l'UNESCO**.

Par ses activités concernant le format MARC international, le Programme a des liens privilégiés avec la **Conférence des directeurs de bibliothèques nationales (CDNL)**.<sup>171</sup>

### Le rôle du Réseau international de l'ISSN

En sa qualité de membre coordinateur du réseau bibliographique, le Centre international a une pratique des normes et des formats pour les publications en série. A ce titre, il répond à toute demande d'information et contribue à la normalisation.

C'est une agence de maintenance et d'enregistrement des normes **ISO 3297 (ISSN)** et **ISO 4** établissant "les règles pour l'abréviation des mots dans les titres et des titres de publications"<sup>172</sup>.

**L'ISO 4** concerne les langues qui ont des "mots". Elle est appliquée dans la Base internationale pour les titres-clé abrégés mais cette norme n'est pas limitée aux publications en série.

**La liste des mots abrégés** est éditée sur papier (dernière édition cumulative en 1991 et suppléments annuels) et une version cumulative, mise à jour trimestriellement, est intégrée au CD-ROM.

"En 1995, la liste cumulée d'abréviations comprend 46 883 entrées"<sup>173</sup>.

Le Centre international a un statut consultatif au sein de l'IFLA. Il est aussi membre correspondant du Comité Permanent de l'Unimarc.

Actuellement, les discussions au sein du Réseau portent notamment sur la révision de l'ISSN (ISO 3297) et les données bibliographiques des publications électroniques.

---

<sup>170</sup> Son rapport d'activité est publié dans *l'International Cataloguing & Bibliographic Control*.

<sup>171</sup> Cit. note 168, p. 18.

<sup>172</sup> *Catalogue ISO*, 1994.

<sup>173</sup> *Numéro international normalisé pour les publications en série (ISSN) : Rapport d'activité, 11e réunion de l'Assemblée générale du Centre international*. Paris, Maison de l'Unesco, 24-25 avril 1996; p.5.

## ANNEXE 2 : Le format ISDS

Chaque élément de donnée est composé d'un code de zone, d'une combinaison d'indicateur précisant le type d'information qui va suivre, d'un code de sous-zone détaillant chaque sous-élément de donnée. Dans ce tableau nous nous limitons à la présentation générale du format ISDS tel qu'il a été défini dans le *Manuel de l'ISDS*, sans tenir compte des finesses relatives au codage de ces éléments.

Définition	Contenus
<p><b>Eléments des données codées</b></p> <p>Date d'enregistrement dans le fichier</p> <p>Etat de la publication</p> <p>Dates de début et de fin de publication</p> <p>Pays de publication</p> <p>Périodicité</p> <p>Code du Centre ISDS</p> <p>Genre de publication</p> <p>Alphabet du titre original</p> <p>Langue de la publication</p> <p>Support physique de la publication</p>	<p>La date d'enregistrement dans le fichier a été introduite, ou corrigée dans le fichier international; elle est donnée en chiffres arabes dans l'ordre suivant : année/ mois/jour.</p> <p>Un code à un caractère indique si la publication en série est en cours, a cessé de paraître ou si son état est inconnu.</p> <p>L'année à partir de laquelle la publication en série a été publiée pour la première fois sous un titre donné et, éventuellement, la date de fin de publication sous ce même titre.</p> <p>Un code à deux caractères conforme à la norme ISO 3166 "Codes pour la représentation des noms de pays" indique le pays de publication.</p> <p>Indiquée par un code d'un caractère.</p> <p>A chaque centre est attribué soit un code alphabétique d'un caractère, soit un code numérique d'un ou deux caractères, soit un code alphanumérique de deux caractères.</p> <p>Un code d'un caractère indique si la publication en série est une collection, un journal, un périodique ou n'appartient à aucune de ces catégories.</p> <p>Un code d'un caractère indique l'alphabet de la source du titre, qui a servi à établir le titre-clé.</p> <p>La langue de la publication est indiquée par un code alphabétique de trois caractères provenant de la "Liste révisée des langues et des codes de langues" publiée par la Bibliothèque du Congrès.</p> <p>Un code d'un caractère indique le type de support de la publication</p>



<p><b>Gestion de la notice :</b></p> <p>Numéro d'enregistrement de la notice et date</p> <p>Identification de la version de la notice dans <i>ISSN-Compact</i></p>	
<p><b>Numéro international normalisé des publications en série</b></p> <p>Publication d'intérêt international ou national</p> <p>Publication d'intérêt local ou éphémère</p> <p>ISSN actif</p> <p>ISSN détruit</p>	
<p><b>CODEN et autres codes</b></p>	<p>Cet élément peut servir à enregistrer le CODEN, de même que tout autre code pertinent.</p> <p>Il existe différents contenus de sous-zones selon les pays, par exemple le code de référence des éditeurs aux Etats-Unis.</p>
<p><b>Classification décimale universelle et / ou Classification de Dewey</b></p>	<p>La classification décimale universelle (CDU) et la classification décimale de Dewey (CDD) sont seules admises. Le centre international emploie la CDU. D'autres centres emploient soit la CDU soit la CDD, soit encore les deux classifications.</p>
<p><b>Titre-clé abrégé</b></p>	<p>Le titre-clé est abrégé conformément à la "Liste d'abréviations de mots des titres de publications en série"</p>
<p><b>Titre-clé</b></p> <p>Titre-clé</p>	<p>Le titre-clé est lié à l'ISSN.</p> <p>Eléments de qualification additionnels distinguant le titre-clé parmi d'autres titres-clé</p>
<p><b>Titre propre</b></p>	<p>C'est le titre propre tel qu'il est défini conformément aux prescriptions de l'ISBD(S)</p>
<p><b>Variantes de titres</b></p>	<p>Cet élément contient des titres autres que le titre-clé, par exemple le titre de couverture, les titres parallèles, les formes développées du titre-clé, les changements de titres mineurs qui ne se traduisent pas par un changement de titre-clé, etc.</p>

<b>Adresse :</b>  Lieu de publication  Editeur commercial  Date de publication	On transcrit le nom de la ville ou du lieu de publication sous la forme donnée sur la publication. Lorsqu'il y a plusieurs lieux de publication, on les transcrit successivement dans l'ordre dans lequel ils se présentent sur la publication  On transcrit le nom de l'éditeur commercial sous la forme la plus brève possible qui permette une identification sur le plan international. Quand il y a plusieurs éditeurs, on mentionne chacun d'entre eux dans l'ordre dans lequel ils se présentent sur la publication.  C'est la date de publication d'une réimpression, d'une édition en facsimilé, etc., lorsqu'elle diffère de la date donnée par les informations codées
<b>Dépouillement par les revues d'analyse et d'indexation</b>	On transcrit le titre-clé et l'ISSN de la revue d'analyse ou d'indexation ou, s'il n'existe pas de publication, le nom du service d'analyse ou d'indexation. On ne transcrit pas l'intitulé de l'organisation responsable du service d'analyse ou d'indexation.
<b>Intitulé de la collectivité tel qu'il se présente sur la source du titre</b>	On transcrit dans cet élément l'intitulé de la collectivité - s'il en existe un - dans l'ordre et sous la forme donnés sur la publication, même si cet intitulé est déjà mentionné à un autre endroit de la notice.
<b>Intitulé de la collectivité éditrice ou de la conférence tel qu'il est défini par les règles de catalogage nationales</b>	On peut transcrire dans cet élément l'intitulé de la collectivité tel qu'il est défini d'après les règles de catalogage nationales.
<b>Est une édition en une autre langue de ...</b>	Quant une publication en série est traduite ou éditée dans une autre langue, on indique ici le titre-clé et l'ISSN, ou l'ISSN seul de la publication en série originale
<b>Est une sous-collection de...</b>	Quand une publication en série est une sous-collection d'un autre titre de publication en série, on indique ici le titre-clé et l'ISSN ou l'ISSN seul, de la publication principale.
<b>A des sous-collections</b>	On indique dans cet élément les titres-clés et les ISSN, ou les ISSN seuls, de chacune des sous-collections que la publication peut avoir.
<b>A une ou des éditions en d'autres langues</b>	Cet élément contient les titres-clés et l'ISSN, ou l'ISSN seul, de chaque traduction ou édition en d'autres langues que la publication peut avoir.

<b>Est un encart ou un supplément de</b>	On indique dans cet élément le titre clé et l'ISSN, ou l'ISSN seul, de la publication en série qui a cet encart ou ce supplément.
<b>Titre(s) précédent(s)</b>	Lorsqu'un titre de publication en série fait suite (intégralement ou en partie) à un ou plusieurs autres titres, ou qu'il résulte de la scission d'un titre en deux ou plusieurs titres, ou qu'il absorbe (intégralement ou en partie) un ou plusieurs autres titres, on indique dans cet élément les titres-clés et les ISSN (ou les ISSN seuls) des publications en série dont ils prennent la suite soit directement, soit par fusion ou absorption.
<b>Titre(s) suivant(s)</b>	Lorsqu'un titre de publication en série prend la suite (intégralement ou en partie) d'un autre titre, ou qu'il absorbe un autre titre (intégralement ou en partie), ou qu'il est le résultat d'une scission ou d'une fusion, on indique dans cet élément le titre-clé et l'ISSN, ou l'ISSN seul, de la publication en série qui prend la suite de l'autre titre, l'absorbe, ou résulte d'une fusion ou d'une scission.
<b>Titre(s) en relation</b>	On indique dans cet élément le titre-clé et l'ISSN, ou l'ISSN seul, de toute autre publication en série ayant avec le titre donné une parenté qui ne soit pas définie par ailleurs.
<b>A un ou plusieurs encart(s) ou supplément(s)</b>	On indique dans cet élément le titre-clé et l'ISSN, ou l'ISSN seul, de chaque encart ou supplément que possède la publication en série.

### ANNEXE 3 : Le vocabulaire de la recherche

Nous noterons que l'expression "**données bibliographiques**" peut recevoir les traductions suivantes : en anglais "bibliographic data" ou "cataloguing data", en allemand, "bibliographische Daten".

En français, les **publications en série** semblent être une notion difficile à faire comprendre. Ce terme est souvent spontanément compris comme englobant uniquement les périodiques.

En anglais, ce sont des "serials" (!) ou "Serien" en allemand. Outre-Rhin toutefois, nous les trouverons plus fréquemment sous les désignations de "Zeitschriften" (journaux) et de "Sammlungen" ("collections").

Quant à la "**gestion des données**", en anglais "handling of records" et en allemand "Datenverarbeitung", espérons qu'elles puissent permettre leur "**échange**" ("record exchange" en anglais ou "Daten(aus)tausch" en allemand).

Lorsque l'on gère en effet des "données importées", "merged data" (littéralement des "données fusionnées" il faut s'attendre à quelques "Datenstau" ("embouteillages de données" ou "data jam" en anglais).

Les "format incompatibilities" ne sont pas seuls en cause. Les publications en série sont des documents qui évoluent et peuvent, au cours de leur existence, avoir connu bien des formats (traduction identique en anglais mais "Formaten" en Allemand) et des normes ("standards" en anglais ou "Normen"), voire des changements d'identité, ce qui ne facilite nullement leur identification et encore moins leur échange !

**Réviser vos connaissances**

1. Définissez une publication en série.
2. Quelle est l'intérêt particulier de l'échange de données pour ce type de publication ?
3. Quels sont les éléments de données bibliographiques ?
4. Citez les divers contextes d'utilisation de ces données dans une bibliothèque.
5. Pourquoi structurer l'information bibliographique ?
6. Définissez l'ISDS et l'ISBD(S) dans le contexte de l'échange.
7. L'ISSN se limite-il à un type de support ?
8. En quoi le Réseau de l'ISSN se distingue-t-il d'autres réseaux bibliographiques ?
9. Citez deux catalogues collectifs étrangers spécialisés dans les publications en série et leurs caractéristiques.
10. Décrivez le cas français.

\*

1. Page 11
2. Page 13
3. Page 14
4. Page 17
5. Page 21
6. Pages 27-31
7. Page 12
8. Pages 37 et 48
9. Pages 43-44
10. Pages 45-46